

HAUT-LAC GUIDE DES PARENTS

2025-2026

CAMPUS DE
PRAZ-DAGOUD
3 à 12 ans

Chemin de Pangires 26
CH-1806 St-Légier - La Chiésaz

CAMPUS DE
ROCHES GRISES
13 à 18 ans

Route du Tirage 14
CH-1806 St-Légier - La Chiésaz

+41 21 555 50 00
haut-lac.ch
info@haut-lac.ch

   
#hautlac



Tout ce que vous avez besoin de savoir de E1 à IB2

Le Guide des Parents est revu chaque année afin qu'il contienne les informations les plus récentes sur la vie à Haut-Lac. Les politiques énoncées ici font partie intégrante des règles que tous les membres de la communauté scolaire sont tenus de respecter. Nous vous encourageons donc à prendre le temps avant le début des cours de **lire attentivement ce guide (avec votre fils/fille si possible)**.

Nous nous réjouissons infiniment de commencer une nouvelle année scolaire remplie de succès en votre compagnie et celle de vos enfants, au sein de l'école ainsi qu'à l'extérieur, en espérant que celle-ci sera jalonnée de souvenirs heureux qui viendront se cumuler tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux pour un aperçu de ce que font nos élèves et collaborateurs au fil de l'année.

L'équipe de Direction



Haut-Lac est une école accréditée par le Council of International Schools et autorisée par l'Organisation du Baccalauréat International (IBO)



NOTRE VISION

Dans le respect du bien-être pour tous, Haut-Lac encourage les élèves à :

- ▶ s'investir dans *l'apprentissage tout au long de la vie* ;
- ▶ acquérir un ensemble de compétences variées qui soutiennent *le développement personnel, académique et professionnel* ;
- ▶ devenir des *citoyens du monde épanouis, informés et responsables*.



NOTRE MISSION

À Haut-Lac, les élèves :

- ▶ s'engagent dans des *programmes internationaux exigeants* qui favorisent le *bilinguisme* ;
- ▶ s'engagent dans diverses *perspectives mondiales*, dans *l'innovation numérique* et dans les *enjeux environnementaux* ;
- ▶ respectent la *diversité* et l'*inclusion* dans un *contexte pluriculturel*.

La communauté Haut-Lac prône:



LE RESPECT



LA RÉSILIENCE



L'OUVERTURE D'ESPRIT



LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

COMMUNICATION PARENTS-ÉCOLE

Plusieurs entretiens entre les parents et les professeurs sont programmés deux fois dans l'année scolaire. Nous vous encourageons à venir à ces réunions pour vous renseigner de manière plus précise sur le programme scolaire de votre enfant et sur ses progrès.

Si vous avez besoin de contacter le professeur de votre enfant ou un autre collaborateur, sachez que nos adresses e-mails suivent tous ce format : prénom.nomdefamille@haut-lac.ch. Une liste complète se trouve sur my.haut-lac.ch.

RÉUNIONS INDIVIDUELLES PARENTS-PROFESSEURS

Réunion de bienvenue E1-P5 24.09.25 (uniquement pour les nouveaux arrivants)
05.11 ou 12.11.25 & 11.02 ou 25.02.26

PEI1-5 15.10.25 & 11.03.26
IB1&2 05.11.25
IB1 11.02.26

Des réunions individuelles supplémentaires peuvent être organisées sur demande.

RÉUNIONS PAR ANNÉE DE CLASSE

P2	Réunion d'information	02.09.25	18:00
P3 + New P4-P5 Parents	Réunion d'information iPad	02.09.25	18:00
E2A, P3-P4	Réunion d'information	02.09.25	19:00
E1, E2B, P5	Réunion d'information	04.09.25	18:00
E3, P1	Réunion d'information	04.09.25	19:00
P5-MYP1	Réunion de transition	04.02.26	
E3-P1	Réunion de transition	04.03.26	

MYP1-2	Réunion d'information	08.09.25
MYP3-4	Réunion d'information	09.09.25
MYP5	Réunion d'information	01.09.25
IB1&2	Réunion d'information	02.09.25

MYP5	E-assessment et choix d'options	19.11.25
IBDP/CP	Information sur les choix d'options	13.01.26
MYP3	Information sur les choix d'options	21.01.26
MYP5	Foire aux matières IB	28.01.26

LA VOIX DES PARENTS

Si vous avez des questions d'ordre général ou sur le fonctionnement et l'organisation de l'école, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes par e-mail. Veuillez indiquer « Voix des Parents » comme objet de votre e-mail afin que la confidentialité soit respectée.

rossella.cosso@haut-lac.ch	Directrice du Secondaire (PEI1 à IB2)
gregory.wilson@haut-lac.ch	Directeur adjoint du Secondaire
julien.hernandez@haut-lac.ch	Coordinateur IBPEI
beatrice.gillet@haut-lac.ch	Coordinatrice IBDP/CP
renaud.milhoux@haut-lac.ch	Directeur Crèche, Infantile & Primaire (E1 à P5)
sally.nelson@haut-lac.ch	Directrice adjointe Infantile & Primaire
admissions@haut-lac.ch	Equipe des admissions



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES

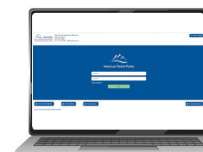
Il y a un numéro principal centralisé (021 555 50 00) auquel les secrétaires répondent à tour de rôle. Pour contacter directement l'un de nos campus, veuillez composer les numéros suivants :

- Praz-Dagoud (E1 à MYP2) +41 21 555 5113
- Roches Grises (MYP3 à IB2) +41 21 555 5115/4



MAILING "NOUVELLES HEBDOMADAIRES"

Les parents reçoivent **tous les vendredis** un email intitulé « Nouvelles Hebdomadaires » contenant toutes les informations nécessaires concernant la vie scolaire et extrascolaire de leur(s) enfant(s).



LE PORTAIL DES PARENTS DE HAUT-LAC

Sur le portail des parents (my.haut-lac.ch) se trouvent toutes les informations concernant l'apprentissage, les activités et les événements de l'école. Vous y trouverez:

- les nouvelles de l'école
- le calendrier scolaire détaillé de tous les événements pédagogiques, sportifs et sociaux
- des liens vers les plateformes et applications académiques et extrascolaires
- les documents officiels et procédures
- le formulaire de notification d'absence pour les élèves
- les contacts des collaborateurs
- le menu hebdomadaire de la cantine

L'accès au portail des parents est protégé par un mot de passe personnel que les parents recevront de la part du service informatique de l'école. Veuillez contacter itsupport@haut-lac.ch si vous avez besoin d'aide avec votre login.



SEESAW

Une plateforme utilisée par les enseignants Infantile et Primaire pour présenter les apprentissages et activités en classe aux parents. En cas de problème de connexion, veuillez contacter itsupport@haut-lac.ch.



MANAGEBAC

La plateforme académique utilisée pour la section secondaire. Veuillez contacter itsupport@haut-lac.ch si vous avez besoin d'aide avec votre login.



CLASS LIST

L'application gérée par l'APP pour la communication entre parents.



Suivez-nous sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube: @hautlac

CALENDRIER DES VACANCES

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2025 - 2026

LES DATES DE NOS VACANCES SCOLAIRES NE CORRESPONDENT PAS SYSTÉMATIQUEMENT
À CELLES DES ÉCOLES PUBLIQUES DU CANTON DE VAUD.

RENTRÉE SCOLAIRE

Journée d'accueil pour nouveaux élèves Mardi 26 août 2025
Premier jour d'école pour tous les élèves Mercredi 27 août 2025

JEÛNE FÉDÉRAL

Jour férié Lundi 22 septembre 2025

VACANCES D'AUTOMNE

Commencent le / jusqu'au Samedi 18 octobre - dimanche 26 octobre 2025
Reprise des cours E1-DP2 Lundi 27 octobre 2025

VACANCES DE NOËL

Commencent le / jusqu'au Samedi 13 décembre 2025 - lundi 5 janvier 2026
Reprise des cours E1-DP2 Mardi 6 janvier 2026

RELACHES DE FÉVRIER

Commencent le / jusqu'au Samedi 14 février - dimanche 22 février 2026
Reprise des cours E1-DP2 Lundi 23 février 2026

VACANCES DE PAQUES

Commencent le / jusqu'au Vendredi 2 avril - dimanche 19 avril 2026
Reprise des cours E1-DP2 Mardi 20 avril 2026

ASCENSION

Commencent le / jusqu'au Mercredi 13 mai - dimanche 17 mai 2026
Reprise des cours E1-DP2 Lundi 18 mai 2026

PENTECÔTE

Jour férié Lundi 25 mai 2026

VACANCES D'ÉTÉ

Commencent le Samedi 27 juin 2026

Les dates de toutes les activités, ainsi que les journées pédagogiques et les réunions parents / professeurs, durant lesquelles l'école est fermée aux élèves, sont disponibles sur le portail des parents.

La Direction se réserve le droit de modifier les dates des différentes activités en fonction des besoins du programme de l'école.

HORAIRE DE LA JOURNÉE SCOLAIRE

Classes	Arrivée		Fin des cours	
	Club du Petit-Déjeuner	Début des cours	LU/MA JE/VE	ME
Praz-Dagoud Campus		8:30	11:15 avant le repas	12:00
			12:15 après le repas	
			15:20 jour complet	
			15:20	
Roches Grises Campus	7:15 - 8:00	8:15	15:30 or 16:20 <small>le jeudi pour l'Option Suisse</small>	13:00 or 15:30 <small>Option Suisse</small>
			15:30	13:00
			15:30 or 16:20 <small>(pour certains élèves)</small>	
			15:30 or 16:20 <small>(pour certains élèves)</small>	
			16:20	13:50 (IB1) 13:00 (IB2)

Un horaire différent sera appliqué les jours de ski.

L'école ne peut accepter aucune responsabilité pour les incidents et/ou accidents survenant en dehors des heures scolaires sur la propriété de l'école.

CLUBS & ÉTUDE

L'école propose différentes activités extrascolaires organisées par notre personnel ou par des professeurs spécialisés pour TOUS les élèves de 15h40 à 16h30, et additionnellement pour les élèves du Secondaire de 16h40 à 17h30. Les élèves qui terminent l'école à 15h30 et qui ont signé pour un club à 16h40 doivent soit avoir un autre club à 15h40, soit aller au club d'étude avant leur dernier club.

Les parents procèdent aux inscriptions en ligne via le portail des parents avant le début de chaque trimestre.

Les élèves du primaire peuvent s'inscrire à des sessions d'étude, les enfants de E1 au **Teddy Club**, et ceux de E2 à E3 au **Big Bear Club** les lundis, mardis, jeudis et vendredis après l'école, de 15h40 à 16h30, au tarif de CHF 18.00 par session.

Un **service de surveillance** après les heures de cours est également proposé pour les élèves de E1 à P5, chaque jour de 16h45 à 18h00, au tarif de CHF 18.00 par session.

Le nombre de places est limité pour chaque session d'étude, de Teddy Club, de Big Bear Club et de surveillance extra-scolaire. Ces services sont prioritairement destinés aux familles dont les deux parents travaillent et ne peuvent pas venir chercher leur enfant à la fin de la journée scolaire, ainsi qu'aux familles rencontrant des difficultés à superviser les devoirs à la maison.

Le **mercredi après-midi**, une garde est organisée jusqu'à 18h00 sur le campus pour les familles dont les deux parents travaillent et qui ont besoin d'un service régulier. Ce service est gratuit jusqu'à 15h30, puis facturé CHF 18.00 par heure.

Les familles qui ont besoin de garde occasionnelle le mercredi, mais qui ne sont pas inscrites pour l'année ou le trimestre, doivent prévenir l'école une semaine à l'avance et attendre la confirmation d'une place. Le tarif horaire mentionné ci-dessus s'applique également aux enfants qui piqueniquent à l'école le mercredi, mais ne sont pas inscrits à la garde du mercredi.

Des ateliers académiques sont aussi offerts aux élèves du Secondaire afin de les aider à faire leurs devoirs et pour des révisions supplémentaires dans des matières spécifiques, si besoin. Des sessions d'études surveillées sont aussi offertes aux élèves du Secondaire, mais pour du travail indépendant. Le rôle du surveillant n'est pas d'aider les élèves, mais d'assurer une ambiance calme et propice à l'étude. Ceux qui restent à l'étude pour effectuer un travail de groupe doivent demander une permission spéciale à l'avance.

Les élèves du primaire peuvent également être invités aux séances matinales des clubs de mathématiques, d'anglais et de français de 8h00 à 8h30 si l'on estime qu'ils bénéficieraient de cet appui.

LE CLUB DU PETIT-DÉJEUNER

Tous les élèves, qui arrivent ou sont déposés à l'école tôt le matin, doivent se rendre au Club «P'tit Déj», qui propose une surveillance et un petit-déjeuner gratuits chaque jour sur le campus de Praz-Dagoud à partir de 7h15.

Les autres parties du campus ne sont pas officiellement ouvertes et par conséquent non supervisées avant 8h00.



IMPORTANT - VEUILLEZ NOTER

- Les élèves inscrits à un club ou à l'étude sont censés y participer chaque semaine.
- Les absences doivent être signalées à l'école dès que possible en utilisant le formulaire en ligne «Absences» sur le Portail Parent.
- Il se peut que certains clubs soient annulés de temps en temps si les enseignants responsables doivent se rendre à des compétitions ou des sorties. Un préavis sera donné.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Paola: paola.primavesi@haut-lac.ch (Enfantine/Primaire) ou Stephen McShane: stephen.mcshane@haut-lac.ch (Secondaire).

DIRECTION & STAFF NON-ACADÉMIQUE

Direction Générale / General Management

Grainne Dubler	Managing Director
Jean-Louis Dubler	Managing Director
Anne-Marie Harwood	Managing Director
Neil Harwood	Managing Director

Internat / Boarding

George & Katie Carver	Responsables de l'Internat /Heads of Boarding
-----------------------	---

Secrétaires d'école / School Secretaries

Kira Dallat	Secrétaire / Roches Grises, Roches Grises
Mayra Salazar	Secrétaire / Roches Grises, Roches Grises
Yu-Shan Tsai Sandrine Nassiri (maternity leave)	Secrétaire / Secretary Praz Praz-Dagoud

Finance / Finance

Thomas Leal	Responsable Finances / Finance Manager
Susana Barbosa	Chargée des Comptes, Fournisseurs & Salaires Accounts, Suppliers & Payroll Officer
Ana de Brito	Chargée des Frais Scolaires & Activités /School Fees & Activities Officer

Extrascolaire / Student Life / Extra-Curricular

Stephen McShane	Responsable des Services aux Élèves Head of Student Services Coordinateur des Clubs & Activités Secondaires Directeur des Camps Haut-Lac
Paola Primavesi	Coordinatrice des Clubs Infantines & Primaires Infant & Primary Clubs Coordinator

IT Department

Lionel Tissot	Responsable IT /IT Manager
Daniel Arena	Administrateur système & réseaux /Systems & Network Administrator
Brice Gerber	Helpdesk & Service desk / Helpdesk & Service Desk
Preeti Andar	IT Applications Specialist
Bernard Marcel	Coordinateur des services numériques pour l'enseignement /Digital Education Services Coordinator Administrateur IT /Responsable de la Sécurité IT Administrator / Head of Security
Nikolaos (Nic) Pourmaras	Chargé en soutien informatique et académique /Academic & IT Support Officer

Marketing, Communication & Admissions / Marketing, Communications & Admissions

Magdalena Drag	Responsable Marketing & Admissions / Head of Marketing & Admissions
Emma Dowou-Harwood	Coordinatrice Communication / Communications Coordinator
Debbie Fairweather	Liaison Parents & Alumni / Parent & Alumni Liaison
Ajla Demirovic	Identité Visuelle & Webmaster / Visual Identity Coordinator & Webmaster
Alessia Ferrara	Chargé des Admissions / Admissions Officer
Mélanie Brodhag	Chargée des Admissions /Admissions Officer

RH / Human Resources

Ariane Mathieu	Responsable Ressources Humaines / HR Manage
Flavia Salomao	Assistante Gestion du Personne / HR Assistant

Infirmière Scolaire / School Nurse

Liz Cachat	Infirmière Scolaire /HR School Nurse
------------	--------------------------------------

Intendance, Maintenance & Services / Operations & Logistics

Julie McShane	Responsable Service Intendance & Événements Events & Facilities Coordinator
Doug Kerr	Responsable Maintenance /Head of Maintenance
Monica Tamborini	Coordinatrice Mobilité / Mobility Coordinator (Transport)
Diana De Roo	Responsable de la Boutique /School Shop Manager

ÉQUIPE ENFANTINE ET PRIMAIRE

Infant & Primary Staff

SLT	Renaud Milhoux	Head of Nursery, Infant & Primary
	Sally Nelson	Deputy Head of Nursery, Infant & Primary
Infant Coordinator	Murielle Omphalius	E2B1 Teacher
Primary Coordinator	Tamara-Ann Borge	P5B2 Teacher
Individual Needs & Language Support	Gwendoline Botham / Megan Selby / Delphine Graf / Marine Valentin	
Classroom Assistants	Saba Gebreabe / Sussan Ehiorobo / Marina Trajkovska / Genny Reymond / Donna Mahieu /Mira Mustafa / Esther Trower / Sarah Close / Hélène Dirven / Denise Bach / Ifigeneia Kannavou / Maggie Milhoux /Svetlana Burea/Petra Barreau	
Nurse	Liz Cachat	
Librarian	Sabine Parkin	

Teachers

E1A	Carolina Campos	
E1B1/B2	Antonia Gonez / Sam Nobs	
E2A	Brid Corrigan	English Subject Leader
E2B1/B2	Mary-Anne McParland Murielle Omphalius Aurélie Fantini	
E3A	Niamh Mc Ardle	
E3B1/B2	Louise Florey / Julie Menet	
P1A	Gerard O'Connell	
P1B1/B2	Gemma Warner /Murielle Moreno	
P2A	Shaimaa Alian	
P2B1/B2	Thomas Chatfield	Humanities & Eco School Subject Leader
	Inès Seriai	
P3A	Penny Karatas	
P3B1/B2	Narcis Iniesta	PSHE, Citizenship & Wellbeing Subject Leader
	Sandrine Gros	
P4A	Morgane Gerard	
P4B1/B2	Amy Hopper David Ribeiro	Mentoring Lead Science and D&T Subject Leader
P5A	Zac Casey	Maths Subject Leader
P5B1/B2	Petra Barreau / Tamara-Ann Borge Corinne Kermarec	French Subject Leader
Art	Foteini Kalaitzidou	
German	Charlène Soles	
Music	Sérgio Mota / Timothée Bonomo until end of August/September	
Sport	Annabel Hayward	Primary Sports Subject Leader
	James Flavell	
	Callum Robertson / Reece Eagle	
	Peter Dallat	
Swimming	Astrid Volet remplacement Adrian Jorge	
Computer Science	Carolyn Barnes	

*cette liste est susceptible de changer

*cette liste est susceptible de changer

ÉQUIPE ACADÉMIQUE DU SECONDAIRE

Section Heads	Rossella Cosso	Head of Secondary
	Greg Wilson	Deputy Head of Secondary
	Béatrice Gillet	IB DP & CP Coordinator
	Julien Hernandez	IB MYP Coordinator
	Sharon Fleming	Whole school inclusion leader
Lead Tutors	Christine Mineva	MYP1 & 2
	Sharon Fleming	MYP3
	Toby McShane	MYP4
	Gaëlle Emery	MYP5
	Emmanuelle Routier	IB 1 & 2
House Leaders	Sabine Parkin	MYP1 & 2 Fribourg
	Oliver Lindley	MYP1 & 2 Bern
	Gerard O'Connell	MYP 1 & 2 Jura
	James Ferry	MYP1 & 2 Valais
	Toby McShane	MYP3 - IB2 Fribourg
	Gaelle Emmery	MYP3 - IB2 Bern
	Paul Porter	MYP3 - IB2 Valais
	Frédéric Wieszczyński	MYP3 - IB2 Jura
Coordinators	Barend Schweigman	Multimedia Coordinator
	Bernard Marcel	Timetable Coordinator / Security/ Digital Education Services Coordinator
	Benjamin Weston	Extended Essay Coordinator
	Brid Corrigan	International Award Coordinator
	Chantal Delessert	MYP Personal Project Coordinator & CP Reflective Project Coordinator
	Jennifer Bowman	Interdisciplinary Coordinator
	Reece Eagle	Student Athlete Programme Coordinator
	Vanessa Wilson	IB CAS Coordinator
	Yon Halonen	MYP Service as Action Coordinator
Support Staff	Alessia Pinna	Higher Education Guidance Counselor
	Chantal Delessert	Roches Grises Librarian
	Sabine Parkin	Praz-Dagoud Librarian
Individual Needs		
	Yon Halonen	Individual Needs Teacher
	Oliver Lindley	Individual Needs Teacher
Individuals & Societies	Benjamin Weston	Individuals & Societies Subject Leader History & Geography & ESS
	Christine Mineva	History & Geography
	Frédéric Wieszczyński	History & Geography (in French)
	Hayley Done	History & Geography
	Jonathan Upton	Economics & Business
	Julien Hernandez	History
	Kim Goldsworthy	Geography , History & Business
	Natalie Carter	Economics

Design & ICT	Jonathan Upton	Design Subject Leader / Whole-School ICT / Design, Computer Science
	Barend Schweigman	Design
	Caz Barnes	MYP1 & 2 Design
	Stephanie Dixon	MYP2 Design
Languages	Aurélié Grimaldi	French Subject Leader / French B & Spanish
	Beatrice Gillet	French B
	Christine Souilhac	French
	Christine Mineva	English & MYP1-2 French B
	David Nelson	English Subject Leader / English
	Emmanuelle Routier	French & TOK - Drama
	Gaelle Emmery	French & Spanish
	Greg Wilson	English B
	Helen Cass	English, Drama & TOK
	Jennifer Bowman	MYP1 & 2 English
	Julien Hernandez	French B
	Katie Harwood	English & French B
	Oliver Lindley	MYP1 & 2 English B & French B
	Pauline Joseph	MYP1 & 2 French
	Toby McShane	English - Drama
	Vanessa Wilson	German, CAS, TOK
	Yon Halonen	English B
Sciences	Kenneth Murray	Science Subject Leader / Chemistry & Integrated Science
	Céline Stibolt	Integrated Sciences /sport science
	Jennifer Bowman	MYP1 & 2 Integrated sciences
	Sabine Rudra	Laboratory Technician
	Sacha Maes	Physics & Integrated Sciences
	Vanni Bartolini	Biology & Integrated Sciences
	Virgilio Goujon	Biology & Integrated Sciences (in French)
Mathematics	Nic Ocean	Mathematics Subject Leader / Mathematics
	Jennifer Bowman	Mathematics
	Ilias Makryniotis	Mathematics
	Natalie Carter	Mathematics
	Pauline Joseph	MYP1 & 2 Mathematics
	Reece Eagle	Mathematics & Student Athlete Coordinator
	Sarah Kelly	Mathematics
Arts	Emmanuelle Routier	Visual Art & Performing Arts Leader / Drama
	Barend Schweigman	Film
	Foteini Kalaitzidou	Whole School Visual Arts
	Paul Porter	Music
	Stéphanie Dixon	Visual Arts
Sport	James Flavell	Secondary Sports Subject Leader
	Annabel Hayward	Primary Sports Subject Leader
	Callum Robertson	Sport Teacher
	Peter Dallat /Reece Eagle	Sport Teacher

*cette liste est susceptible de changer

UNIFORME ET MATÉRIEL SCOLAIRE

DIRECTIVES SUR L'UNIFORME

Les élèves doivent porter l'uniforme correct à tout moment lorsqu'ils se trouvent dans les locaux de l'école, pendant les sorties scolaires et lors des transferts en bus du matin et de l'après-midi. Chaque jour, les élèves doivent arriver à l'école et repartir de l'école en uniforme. Pour vous aider à équiper votre enfant, lisez notre guide complet sur l'uniforme et l'équipement scolaire [ici](#).

Les parents d'élèves en Enfantine et Primaire qui ne portent pas l'uniforme adéquat en seront informés par les professeurs et priés de faire le nécessaire pour les habiller conformément au règlement. Les élèves de Secondaire qui ne portent pas l'uniforme approprié seront réprimandés et devront faire le nécessaire pour s'habiller conformément au règlement. Si un élève de PE11 à PE14 ne respecte pas le code vestimentaire une seconde fois, il sera sanctionné d'une retenue. Si un élève de PE15 à IB2 ne respecte pas le code vestimentaire pour une deuxième fois, il sera renvoyé à la maison pour se changer.

Si l'anniversaire de l'élève tombe sur un jour d'école, il lui est permis de porter les vêtements de son choix pour marquer l'événement.

Veillez s'il vous plaît inscrire le nom de vos enfants sur tous leurs articles d'uniforme (y compris les chaussures et les affaires de sport).

Vous pouvez faire vos achats à tout moment sur notre [site en ligne](#), prendre rendez-vous en envoyant un mail à: uniformshop@haut-lac.ch, ou en passant à la boutique de l'école durant les heures d'ouverture:

Lundi 08:00 – 10:00

Mardi 15:00 – 17:00

Mercredi 11:30 – 14:00

Jeudi 08:00 – 10:00

Vendredi Fermé

LES ARTICLES D'UNIFORME DISPONIBLES À LA BOUTIQUE

Pulls à capuche des maisons, pulls HL, polos HL, t-shirts de sport, pantalons de sport, survêtements, shorts de sport, t-shirts de maison, casquettes, bonnets de natation, vestes de ski, justaucorps de gymnastique, pantoufles d'intérieur (obligatoire pour Enfantine et Primaire uniquement), et presque toute la papeterie dont les élèves auront besoin.

LES ARTICLES À ACHETER AILLEURS

Les pantalons, shorts et jupes noires de l'école doivent être achetés chez NEXT (www.nextdirect.com). Il est possible d'essayer des échantillons à la boutique de l'école avant de procéder à la commande d'articles en ligne. Il n'y a pas de frais d'envoi ou de taxe douanière pour les achats de plus de CHF 50.00. Cliquez [ici](#) pour des exemples d'articles pour filles et [ici](#) pour des exemples d'articles pour garçons.

Chaussures d'école, vestes d'hiver, pantalons imperméables (enfantine), bonnets, gants, vestes et affaires de ski, baskets d'intérieur (avec semelles non-marquantes) et d'extérieur, chaussettes d'école noires et des chaussettes de sport blanches, maillots de bain (E2-P5).

Les articles achetés à la boutique doivent être payés comptant, cash, par carte de débit/crédit ou via TWINT.

SECONDARY LOCKERS & PADLOCKS

Un casier personnel est attribué à chaque élève en début d'année. Chaque élève est responsable de son casier et est tenu de signaler immédiatement au secrétariat tout problème ou dégât constaté. Les dégâts non signalés seront facturés à l'élève détenteur du casier.

Chaque élève doit s'équiper d'un cadenas de son choix et s'assurer de bien fermer son casier après chaque utilisation. Haut-Lac décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte. Tout casier trouvé ouvert sera immédiatement condamné par le service de conciergerie.

UNIFORME ET MATÉRIEL SCOLAIRE

ENFANTINE ET PRIMAIRE

Veillez noter que les fournitures scolaires sont fournies gratuitement pour l'Enfantine.

Papeterie P1 - P2

- 1 gomme blanche
- 1 taille crayon dans une boîte
- 3 crayons à mine
- 1 stylo FriXion bleu foncé avec recharges
- 4 feutres bleus ou noirs pour tableau blanc
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 3 gros bâtons de colle (à garder en classe)
- 1 boîte de 12 crayons de couleur (soit dans leur emballage d'origine, soit dans un petit étui)
- 1 boîte de 12 à 20 feutres à pointe large (soit dans leur emballage d'origine, soit dans un petit étui)
- 1 règle plate rigide transparente de 30cm
- 1 trousse (uniquement pour les articles de papeterie essentiels au quotidien)

Papeterie P3 - P5

- 1 stylo-plume avec cartouches d'encre bleue lavable OU 2 stylos FriXion bleu foncé avec recharges
- 3 gommes à encre (pas de correcteur liquide type Tipp-Ex) si utilisation du stylo-plume
- 1 taille-crayon dans une boîte
- 3 crayons à mine
- 1 stylo quatre couleurs
- 4 stylos à pointe fine pour l'écriture (rouge, noir, bleu, vert)
- 5 feutres noirs pour tableau blanc
- 1 gomme blanche
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 3 gros bâtons de colle (à garder en classe)
- 1 boîte de crayons de couleur (soit dans leur emballage d'origine, soit dans un petit étui)
- 1 boîte de feutres à pointe fine (soit dans leur emballage d'origine, soit dans un petit étui)
- 1 règle plate rigide transparente de 30 cm
- 1 petite règle plate de 20 cm pour la trousse à crayons
- 1 équerre et rapporteur demi-circulaire
- 7 surligneurs de différentes couleurs
- 1 compas simple pour la géométrie
- 2 classeurs en carton avec fermeture élastique pour transporter les feuilles volantes et les dépliant
- 1 trousse (uniquement pour les articles de papeterie essentiels au quotidien)

Uniforme scolaire (E1 - P5)

- Sweat-shirt ou sweat à capuche vert Haut-Lac
- Polo blanc Haut-Lac à manches courtes
- Jupe noire unie de chez NEXT (pas de jupes longues ou mini-jupes)
- Shorts et pantalons noirs unis de chez NEXT (les leggings ne sont pas autorisés)
- Chaussettes ou collants noirs unis
- Chaussures ou sandales complètement noires (y compris les semelles)
- Chaussons noirs unis avec fermetures Velcro (les chaussons sans semelle, les crocs et les chaussures de danse à semelles fines ne sont pas autorisés pour des raisons de sécurité).
- Les accessoires pour cheveux doivent être discrets et dans les couleurs de l'uniforme scolaire.



Articles supplémentaires (E1 - E3)

- Gobelet en plastique (pas une bouteille)
- Imperméable léger avec capuche
- Pantalon imperméable léger
- Casquette (Haut-Lac ou autre) ou chapeau de soleil (obligatoire)
- 1 couverture légère ou couette pour la sieste de l'après-midi (E1 uniquement)
- Ensemble complet de rechange (dans un petit sac - E1 uniquement)

ARTICLES D'HIVER

- Veste et pantalon de neige ou combinaison de ski
- Bottes de neige de couleur sombre
- Mouffles imperméables (de préférence avec une attache) et un bonnet

Tenue de sport (E1 - P5)

- T-shirt de sport blanc Haut-Lac
- T-shirt de sport de Maison
- Short de sport noir, pantalon de sport ou jupe-short Haut-Lac
- Chaussures de sport d'intérieur avec semelles non marquantes (de n'importe quelle couleur)
- Baskets d'extérieur (de n'importe quelle couleur)
- Bijoux autorisés - uniquement clous d'oreilles. Pas de bracelets/bagues/colliers/boucles d'oreilles



Ski (P1-P5)

- Combinaison de ski
- Gants et bonnet de ski
- Lunettes de ski
- Casque de ski
- Bottes de ski, bâtons et skis
- Crème solaire

Natation (E2-P5)

- Maillot une pièce pour les filles et slip de bain pour les garçons
- Bonnet de bain
- Serviette
- Sous-vêtements

Pour l'extérieur (P1-P5)

- Manteau chaud et imperméable (hiver)
- Veste et pantalons de neige (selon les conditions météo)
- Casquette ou chapeau de soleil (obligatoire)

Autres articles indispensables (P1-P5)

- 1 gourde (de préférence en métal)
- Tablier ou vieux t-shirt d'adulte pour les cours d'art
- Collations (dans une boîte avec le nom de l'élève marqué)
 - x 1 pour la récréation et 1 x pour club/étude
- 1 casque audio/écouteurs pour iPad (P3-P5) (à laisser à l'école)

UNIFORME ET MATÉRIEL SCOLAIRE

SECONDAIRE

Papeterie PEI1 - IB2

- 1 paquet de papier ligné A4 avec trous et marges (peut être acheté à l'école)
- 1 équerre
- 1 rapporteur
- 1 compas
- 1 règle en plastique incassable de 30 cm
- Crayons à mine HB, 2B
- 1 ensemble de pochettes en plastique (sans trous)
- 1 ensemble de pochettes en plastique (avec trous)
- 1 pochette à documents en plastique
- 1 gomme blanche
- Stylos à pointe fine pour l'écriture (noir, bleu, vert, rouge)
- Feutres de couleur - style Stabilo
- 1 ensemble de crayons de couleur
- Bâton de colle
- 1 paire de ciseaux
- Surligneurs de couleur - style Stabilo
- 1 taille-crayon
- 1 stylo bleu effaçable
- 1 stylo roller (noir)
- 1 efface-encre (pas de Tipp-ex)
- Clé USB
- Post-it notes
- Intercalaires
- Ruban adhésif
- Classeur à anneaux (les enseignants conseilleront les élèves)
- 1 cadenas à combinaison
- 1 calculatrice commandée auprès de la boutique de l'école
- 1 calculatrice TIInspire CX ii-T (sans fonction CAS) pour les élèves d'IB1&2 seulement

Uniforme scolaire

- Sweat-shirt ou sweat à capuche bleu marine de l'école
- Polo blanc à manches courtes Haut-Lac
- Jupe noire unie de chez NEXT, pantalon ou short (pas de leggings ni de denim)
- Chaussettes noires ou collants noirs unis (collants nylon couleur chair également autorisés)
- Chaussures, sandales ou bottes entièrement noires (y compris les semelles)

Tenue de sport

- T-shirt de sport blanc Haut-Lac
- T-shirt de sport de Maison
- Short de sport noir, pantalon de sport ou jupe-short Haut-Lac
- Chaussures de sport d'intérieur avec semelles non marquantes
- Baskets d'extérieur (de n'importe quelle couleur)
- Bijoux autorisés - clous d'oreilles uniquement. Pas de bracelets/colliers/bagues/boucles d'oreilles pendantes.

Ski

- Combinaison de ski
- Gants et bonnet de ski
- Lunettes de ski
- Casque de ski
- Bottes de ski, bâtons et skis
- Crème solaire



ACCESSOIRES

SAC D'ÉCOLE

Les enfants d'E1-E3 doivent avoir un **sac à dos de taille A4**, sans roulettes, qui peut être suspendu sur un crochet, et à l'extérieur duquel le nom de l'élève est clairement inscrit.

Les enfants plus âgés devront avoir un **sac à dos de taille raisonnable** et être encouragés à le garder aussi léger que possible en n'emportant que les livres et le matériel demandés pour les leçons de la journée même. Les cartables à roulettes ne sont pas adaptés à une utilisation dans l'école. Les sacs à dos classiques sont en général plus légers et par conséquent plus faciles à porter en haut et en bas des escaliers.

Tous les enfants Enfantine et Primaire doivent avoir :

- un sac de taille A4+ en tissu ou un autre sac souple (pas un sac à dos) pour les livres de la bibliothèque, et à l'extérieur duquel le nom de l'élève est clairement inscrit;
- un sac de pique-nique isotherme (si l'enfant apporte un pique-nique de la maison), et à l'extérieur duquel le nom de l'élève est clairement inscrit.
- un sac pour les affaires de piscine (E2-P5)



CHAPEAUX, BIJOUX ET ACCESSOIRES

Les chapeaux et les casquettes en été sont obligatoires pour tous les élèves Enfantine et Primaire. Les bonnets et écharpes doivent être ôtés avant de rentrer en classe. Les accessoires tels que foulards de mode, fichus, ceintures de couleur, bandanas etc. ne sont pas autorisés. De même, le maquillage intense, les ongles et les cils artificiels ne sont pas autorisés.

Les seuls bijoux et accessoires acceptés sont:

- une bague simple (Secondaire uniquement)
- des clous d'oreilles pour les enfants ayant les oreilles percées (pas de créoles et seulement une boucle par oreille, pas de colliers)
- une montre (dès P1) (pas de montre connectée)

Les bijoux et les montres devant être enlevés pour les cours de sport, de natation et les clubs, il est préférable d'éviter d'en mettre ces jours-là.

Les cheveux devraient être soigneusement et simplement coiffés. Les cheveux longs devraient être de préférence attachés. Les accessoires trop colorés et larges pour les cheveux ne sont pas acceptés.

TÉLÉPHONES PORTABLES



En accord avec la nouvelle loi cantonale, les élèves Primaire et Secondaire n'auront pas le droit d'utiliser leur téléphone portable ou montre connectée pendant la journée.

A ce titre, le campus de Praz-Dagoud est une zone interdite aux téléphones, c'est-à-dire que les élèves ne sont pas autorisés à utiliser leur téléphone à tout moment, y compris sur le parking ou lors des transferts en bus. Les élèves du primaire ne sont pas non plus autorisés à utiliser leur téléphone dans les bus scolaires, lors des sorties de ski ou des voyages scolaires.

- Les élèves du Primaire devront les éteindre en arrivant à l'école et les laisser dans leur sac.
- Les élèves du Secondaire devront les donner à leur tuteur de classe en arrivant à l'école et les reprendre à la fin de la journée scolaire.
- Les parents qui ont besoin de contacter leur enfant en urgence doivent le faire par l'intermédiaire de la réception et sont priés de ne pas envoyer de messages ou email sur l'iPad de leur enfant. Les élèves ne respectant pas ces règles se verront leur téléphone et montres connectées confisqués.
- Ce qui précède s'applique également aux montres connectées.



ORDINATEURS ET IPADS

Au début de l'année scolaire, les élèves de P3 à PEI4 recevront un iPad contenant tout le software scolaire nécessaire et un accès au soutien technique de l'école.

Les élèves de PEI5 recevront un MacBook Air sponsorisé en partie par l'école et contenant tout le software scolaire nécessaire et un accès au soutien technique de l'école. Ils les utilisent ensuite en IB1 & 2 et pourront les garder après leur départ de Haut-Lac.

Les élèves qui arrivent en IB1 ou 2 doivent également acheter le MacBook financé par l'école, à moins qu'ils ne possèdent l'un des appareils suivants : un MacBook Air M1 2020, un MacBook Air M2 2022 ou un MacBook Pro M2 2022 avec au moins 8 Go de RAM et un disque dur de 256 Go. Le MacBook sera ajouté dans le système de l'école et préparé par l'équipe informatique.



OBJETS PERDUS

Toutes les pièces d'uniforme et autres effets personnels tels que les cartables, boîtes à pique-nique, trousse etc. doivent être clairement étiquetés au nom de l'enfant afin de faciliter leur retour en cas d'égarement ou d'oubli.

Tous les objets non identifiables et n'ayant pu être rendus à leur propriétaire seront placés dans une armoire ou une boîte prévue à cet effet aux réceptions des différentes sections ou devant la salle de sport. Les montres, lunettes et autres objets de valeur seront gardés au secrétariat de chaque école. Veuillez SVP vous renseigner auprès des secrétaires si vous avez besoin d'aide.

À la fin de l'année scolaire, tous les objets et vêtements trouvés seront exposés pour que les élèves et les parents puissent venir y jeter un coup d'œil. Tout ce qui ne sera pas réclamé ou récupéré avant la fin de l'année scolaire, sera remis à une association caritative ou débarrassé.

Tout livre de la bibliothèque ou manuel scolaire perdu ou endommagé doit être remplacé. Le cas échéant, la bibliothécaire vous demandera une compensation monétaire.

VOLS, PERTES, DOMMAGES – VITRES DE LUNETTES CASSÉES

L'école décline toute responsabilité en cas de vêtements et/ou matériel personnel endommagés ou d'objets perdus. Le bris de lunettes à l'école n'est pas dédommagé (cours de sport, récréations, excursions etc.).

RESPONSABILITÉ CIVILE

Toute déprédation causée aux bâtiments, au mobilier et au matériel, entraîne des frais de réparation à la charge de son auteur. L'élève qui cause un dommage engage la responsabilité des parents ou de son représentant légal. L'assurance RC de la famille peut être un moyen de se protéger. L'école décline également toute responsabilité en termes d'assurance accident pour les élèves, étant donné que ces derniers devraient être couverts par leur assurance accident personnelle.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Le sport (y compris la natation et le ski) fait partie intégrante du programme d'études de Haut-Lac et la participation est obligatoire pour tous les élèves.

- ▶ Les enfants d'E1, E2 & E3 doivent arriver à l'école en tenue de sport les jours où ils ont cours de sport. Une paire de baskets d'intérieur doit être laissée à l'école jusqu'à la fin de l'année, de préférence dans un sac de sport à cordon.
- ▶ Les enfants de P1 à P5 peuvent venir à l'école en tenue de sport les jours où ils ont un cours de sport. Ils doivent avoir des chaussures de sport pour l'intérieur et pour l'extérieur. Ceux pour l'intérieur peuvent rester à l'école pendant l'année scolaire.
- ▶ Les élèves du Secondaire (PE1-IB2) doivent venir à l'école en uniforme normal et se changer pour leur cours de sport juste avant la leçon. Les élèves qui oublient leurs affaires de sport sont tenus d'accompagner leurs camarades au cours de sport et travailler tranquillement dans la salle jusqu'à la fin du cours.

NATATION (E2-P5)

Pour des raisons pratiques, il est préférable que les enfants en Enfantine et Primaire portent des vêtements faciles à enlever et à enfiler. (par ex. évitez les collants). Les cheveux longs doivent être attachés et les bonnets de bain sont obligatoires.

SKI (P1-IB1)

Chaque enfant sera placé dans un groupe approprié à son niveau, basé sur les renseignements reçus des parents concernant son expérience ou selon les résultats acquis lors de l'évaluation de fin de saison précédente. Lors de la première sortie, les moniteurs de ski professionnels feront une mise à niveau et affineront l'organisation des groupes au mieux en fonction des aptitudes (4 à 8 élèves par groupe). Tout changement de groupe ne se fera que sur décision du moniteur de ski qui le communiquera par écrit directement au professeur de sport.

Étant donné que les enseignants doivent superviser les élèves lors des sorties de ski obligatoires du programme, l'école ne fournit pas de supervision pour les élèves exemptés de ski pour des raisons médicales (y compris les fractures, autres exigences sportives, etc.). Les élèves de P1 à P5 doivent donc être récupérés à l'heure du déjeuner les jours de ski de leur classe, et les élèves de MYP1 à IB1 doivent rester à la maison.

COMPÉTITIONS DE SKI (P3-IB2)

Le port des vestes de ski avec le logo Haut-Lac est obligatoire pour les élèves qui font partie de l'équipe de ski. Les vestes de ski et combinaisons de compétition peuvent être louées au shop de l'école pendant l'hiver.



HORAIRE DES BUS

	Arrivée à l'école	Départ de l'école		
		Lundi/Mardi	Mercredi	Jeudi/Vendredi
Praz-Dagoud & Roches Grises Campus	8:00	<p>15:45 toutes destinations</p> <p>or</p> <p>16:45 Vevey gare ou Vevey Funi</p>	<p>12:15</p> <p>or</p> <p>13:15</p>	<p>15:45 toutes destinations</p> <p>or</p> <p>16:45 Vevey gare ou Vevey Funi</p>

ARRIVÉES ET DÉPARTS DE L'ÉCOLE



Lisez le guide des transports détaillé [ici](#) et le contrat de comportement en bus [ici](#).

monica.tamborini@haut-lac.ch Responsable des transports

ARRIVÉES ET DÉPARTS EN BUS SCOLAIRE

Haut-Lac a un important réseau de transport desservi par les minibus de l'école pour répondre aux directives de mobilité convenues avec la commune de St-Légier. Le détail des horaires et les trajets se trouvent dans le [Guide des transports](#).

Le terminus de tous les bus est le campus de Praz-Dagoud, pour les arrivées et départs. Il est demandé aux élèves du Secondaire dont les classes sont situées à Roches Grises de marcher sur le trottoir bordant le chemin de Pangires pour se déplacer entre les deux campus.

Les élèves peuvent être inscrits de façon régulière ou occasionnelle au service de bus les matins selon disponibilité, et/ou les après-midis à 15h45 vers toutes les destinations et à 16h45 pour Vevey seulement. Il y a deux services les mercredis – à 12h15 et à 13h15. Une navette gratuite circule tous les jours entre la gare de Vevey et Praz-Dagoud.

Les élèves en internat peuvent choisir de faire le trajet entre l'internat et l'école à pied ou en navette.

Veillez informer Monica Tamborini à l'avance de tout changement concernant les arrangements de fin de journée - besoins en bus.

VÉLOS & TROTINETTES (E2-IB2)

Les élèves de E2 à PEI2 qui se rendent à l'école en vélo ou en trottinette peuvent les déposer sous la passerelle donnant sur l'entrée principale Est du bâtiment de Praz-Dagoud (entrée Enfantine / en face du terrain de foot). Les élèves sont priés de ralentir et de s'approcher de la rampe avec prudence, et de descendre de vélo/trottinette avant de descendre la rampe.

Les élèves de PEI3 à IB2 peuvent cadenasser leurs vélos/trottinettes aux endroits de stationnement dédiés à ces moyens de transport sur le campus des Roches Grises. L'école ne peut pas être tenue responsable en cas de dommages, de perte ou de vol.



ARRIVÉES ET DÉPARTS EN VOITURE - STATIONNEMENT DE COURTE DURÉE

Les seuls endroits où les voitures peuvent être garées **temporairement** sont dans le périmètre du campus de Praz-Dagoud ou dans les espaces autorisés à proximité. Il n'y a pas de places de stationnement pour les parents au sein ou à proximité du campus des Roches Grises. Il est illégal de s'arrêter sur le trottoir devant la Voirie (les locaux de l'entretien des routes) ou devant la caserne des pompiers. En outre, vous ne pouvez pas utiliser les places extérieures du Collège Clos Béguin pour déposer les enfants.

Les consignes pour l'utilisation du passage «arrêt et arrivée/départ» à Praz-Dagoud et les instructions émises par les membres du personnel sur place doivent être respectées pour la sécurité de tous et afin d'assurer la fluidité du trafic vers et depuis l'école. Dans ces zones, les conducteurs doivent rester au volant de leur voiture et permettre aux assistantes d'aider leurs enfants à sortir du véhicule afin d'éviter des embouteillages.

Les élèves dont les classes se situent sur le campus des Roches Grises (PE13 à IB2) doivent y venir et repartir le long du trottoir entre les deux sites. Par mesure de sécurité pour les piétons, les parents sont priés de ne pas passer par le Chemin de Pangires en voiture. La route est assez étroite. Les conducteurs devraient faire demi-tour à Praz-Dagoud et quitter St-Légier en utilisant la même route par laquelle ils sont arrivés. La vitesse est limitée à 30km/h sur toutes les routes aux abords de l'école.

Les parents ayant des enfants en Enfantine et en Primaire doivent déposer et récupérer chaque enfant séparément, en utilisant les entrées prévues pour leur groupe d'âge. Le matin, si l'aîné est considéré comme suffisamment responsable et en accord avec le personnel de l'école, il peut accompagner son cadet jusqu'à sa classe.



Au début de chaque année, les parents du Primaire sont invités à remplir une fiche d'autorisation concernant la manière dont leur enfant de P2 à P5 quittera les locaux de l'école à la fin de la journée scolaire. Cette information doit être soumise au secrétariat de l'école.

Les options sont les suivantes:

- autorisation de partir seul sans restriction (point vert - pour le Secondaire uniquement)
- autorisation de partir avec un grand frère ou une grande soeur (point bleu)
- interdiction de partir seul / uniquement accompagné d'un adulte (point rouge).

Les parents des P1-P5 peuvent contacter le secrétariat s'ils souhaitent changer leur option.

ORGANISATION DE FIN DE JOURNÉE EN ENFANTINE

Matin	Fin des cours	Fin des Clubs	Après le Teddy Club ou durant la surveillance
<p>7:15 - 8:00: Club du Petit-Dej Réfectoire de Praz-Dagoud</p> <p>Dépose: 8:00 - 8:30</p> <p>S'ils arrivent avec leurs parents, les enfants doivent être déposés à l'entrée enfantine, en bas de la rampe. Ils se rendront directement dans la cour de récréation.</p> <p>S'ils arrivent en bus, ils seront emmenés dans la cour de récréation par le staff.</p>	<p>Récupération:</p> <p>15:20 les lundis, mardis, jeudis & vendredis</p> <p>12:00 les mercredis</p> <p>À l'entrée enfantine, ou sur le parking (sur arrangement préalable) si vous récupérez aussi des enfants en Primaire.</p>	<p>Récupération:</p> <p>16:40 À l'entrée Enfantine.</p> <p>NB: Les enfants non-récupérés avant 16h50 seront emmenés à la surveillance extra-scolaire et des frais supplémentaires seront facturés.</p>	<p>Récupération:</p> <p>16:40 - 18:00</p> <p>Les élèves doivent être récupérés à la porte principale des enfantines. Veuillez signaler votre présence aux responsables de la surveillance.</p> <p>La surveillance prend fin à 18h00. Veuillez svp vous assurer d'arriver à l'heure.</p>

Les parents sont priés d'attendre patiemment leur tour le matin, le temps que l'on vienne chercher ou leur ramener leur enfant. L'accueil et l'installation de chaque enfant dans sa salle de classe pourraient prendre quelques minutes le matin, et les enseignants auront peut-être besoin de parler à un ou deux parents l'après-midi.
Merci pour votre patience.

ABSENCES

UNE PRÉSENCE RÉGULIÈRE ET PONCTUELLE À L'ÉCOLE EST ATTENDUE EN TOUT TEMPS

Les formulaires d'absence disponibles sur le Portail des Parents doivent être complétés dès que possible si:

- un élève doit s'absenter de l'école pour un rendez-vous médical ou dentaire
- un élève a exceptionnellement besoin de s'absenter de l'école pour une raison particulière
- un élève est absent pour cause de maladie ou de blessure (un certificat médical est requis si l'absence dure plus de trois jours)

Les parents sont priés de ne pas demander de congé scolaire pour leurs enfants juste avant ou après les vacances scolaires. Ils sont également priés de prendre les rendez-vous pour leurs enfants bien à l'avance afin d'obtenir des rendez-vous qui ne nécessitent pas (si possible) de manquer l'école.

DISPENSES DE SPORT, DE NATATION OU DE SKI

Le sport (incluant la natation et le ski) fait partie intégrante du programme scolaire de Haut-Lac et la participation à ces activités est obligatoire pour tous les élèves. Une dispense à ces activités ne sera acceptée que sur présentation d'un rapport médical.

Nous considérons généralement qu'un élève qui se sent assez bien pour venir à l'école est en mesure de participer à toutes les activités.

REPAS

LES REPAS SCOLAIRES PRÉPARÉS SUR PLACE PAR «MYKITCHEN SA»

Vous pouvez inscrire votre enfant aux repas de l'école, moyennant des frais supplémentaires (voir [liste des frais](#)). Les menus sont envoyés une semaine à l'avance via les *Nouvelles Hebdomadaires* et affichés dans les réfectoires.

Les parents peuvent choisir les jours de repas scolaires de leur(s) enfant(s) sur une base trimestrielle, hebdomadaire ou occasionnelle via Le Portail des Parents, comme suit :

- Connectez-vous sur le Portail Parent
- Cliquez sur l'onglet «Cantine Scolaire»
- Choisissez entre une option de repas sur base régulière ou occasionnelle
 - *En cas d'inscription régulière, veuillez sélectionner les jours de la semaine au moins 15 jours avant le début de chaque trimestre.*
 - *En cas d'inscription occasionnelle, veuillez inscrire votre enfant avant 8h00 du matin le jour de la prise de repas.*

Veillez noter :

Lorsque les classes partent en excursion scolaire un jour où les repas scolaires sont habituellement servis, les élèves inscrits au service de repas recevront un repas à emporter à la place.

Les élèves qui oublient leur repas pourront manger à la cantine. Un rappel de paiement ou de recharge sera alors envoyé à leurs parents via le Portail des Parents.



PIQUE-NIQUES

Les pique-niques doivent être apportés dans des boîtes solides et hermétiquement fermées portant le nom de l'enfant. N'emportez que le nécessaire pour ne pas gaspiller inutilement. Aucun récipient ou bouteille en verre ne doit être utilisé, et aucun ingrédient comportant des noix ne doit être apporté dans les locaux de l'école (nous sommes une école sans fruits à coques).

Des micro-ondes au réfectoire permettent de réchauffer les repas si besoin. Merci de privilégier des repas équilibrés, afin qu'ils fassent le plein d'énergie pour l'après-midi. Il n'est pas nécessaire de leur donner des couverts ou des boissons, les deux étant disponibles dans la salle à manger.

LES MARDIS «SANS VIANDE» AU SECONDAIRE (PEI3-IB2)

Un groupe d'élèves s'est réuni pour former un comité pour l'environnement, sous la direction d'un membre du personnel. Ils étudient ensemble comment rendre l'école plus écologique et améliorer le bien-être de ses membres. Suite à leur demande, ces mardis sans viande ont été introduits à Roches Grises pendant l'année scolaire 2015-2016. Un repas 100% végétarien continu d'être servi une fois par semaine. Cette initiative a été acceptée par la majorité des élèves et permet de sensibiliser la communauté aux conséquences des repas à base de viande sur l'environnement.

COLLATIONS

- ▶ L'école fournit aux élèves de E1 à E3 une collation le matin ainsi que l'après-midi, tous les jours.
- ▶ Les élèves du primaire et du secondaire doivent amener des goûters sains qui sont simples et faciles à manger tels que des fruits, barres de céréales (sans noix), bretzels (biscuits salés), ect. De l'eau est à disposition de tous et toutes.

ANNIVERSAIRES & SUCRERIES

Afin de limiter le sucre à l'école, nous offrons une douceur sucrée sur notre menu qu'une fois par semaine et demandons aux parents de ne pas apporter de gâteaux d'anniversaire à l'école le jour de l'anniversaire de leur enfant. Nous vous encourageons plutôt à aider votre enfant à célébrer ce jour spécial en apportant un petit cadeau ou une collation saine à partager avec ses amis en classe.



Tous les élèves, ainsi que les professeurs sont assignés à l'un des quatre groupes appelé 'Maison'. Chaque 'Maison' porte le nom d'un des cantons bilingues de la Suisse avec sa propre couleur ainsi qu'une mascotte symbolique – **Bern Ours**, **Fribourg Faucons**, **Jura Jaguars**, **Valais Vipères**. Frères et sœurs se retrouvent normalement membres de la même 'Maison' et les nouveaux élèves y sont répartis dès leur arrivée à Haut-Lac.

En cours d'année, des points sont attribués aux élèves pour leurs performances lors d'événements sportifs, académiques et culturels. Ces activités se déroulent dans une atmosphère enthousiaste et sympathique sous forme de compétitions amicales entre les 'Maisons'. En fin d'année scolaire, l'une des 'Maisons' sera nommée 'championne'.

L'organisation verticale permet aux élèves de différents âges d'œuvrer ensemble dans l'intérêt du groupe. Le système est conçu pour donner à chacun l'opportunité de mettre en avant ses talents au bénéfice du groupe et d'ainsi contribuer ainsi au succès de sa 'Maison'. Ils sont motivés et développent également la notion de solidarité et d'esprit d'équipe.

Les membres du personnel enseignant jouant le rôle de Leader de 'Maison' construisent une solide relation avec les enfants sous leur responsabilité, ajoutant une dimension supplémentaire à leur vie au sein de la grande communauté de l'école. Ils travaillent ensemble non seulement au profit de leur 'Maison' mais aussi pour soutenir toute une série d'organisations caritatives pour lesquelles ils récoltent régulièrement des fonds.



Tout parent ayant une préoccupation particulière concernant la santé de son enfant à l'école peut envoyer un e-mail à elizabeth.cachat@haut-lac.ch, (infirmière scolaire) incluant son nom et un numéro de téléphone.

ALLERGIES

Veillez-vous assurer que l'école soit informée de toute allergie alimentaire particulière, même si votre enfant apporte son propre repas. À certaines occasions, de la nourriture est préparée ou partagée en classe, raison pour laquelle nous devons être avertis de problèmes potentiels.

Les parents qui apportent ou envoient des fruits ou aliments sains à l'école pour des occasions spéciales doivent s'assurer que ces aliments ne puissent pas nuire aux enfants qui sont sujets à des allergies alimentaires, ou en indiquer clairement les ingrédients aux enseignants. L'utilisation de noix doit être évitée. Si votre enfant souffre d'une allergie, veuillez l'encourager à être prudent lorsqu'il partage avec ses camarades de la nourriture ou un repas qui n'a pas été préparé à la maison.

ASSURANCE MALADIE & ACCIDENT

Veillez prendre note que suivant la loi Suisse, l'assurance maladie et accident individuelle est obligatoire. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que leurs enfants soient correctement assurés contre tous les risques. Une assurance responsabilité civile (RC) est aussi fortement conseillée (accidents/dommages concernant des tiers).

L'école assure une aide administrative avec l'assurance médicale uniquement pour les élèves en internat.

ACCIDENTS À L'ÉCOLE

Les élèves ne sont pas assurés contre les accidents à l'école. L'infirmière scolaire de l'école est informée de tout accident survenant dans le cadre scolaire, et un rapport est établi par l'enseignant responsable de l'enfant. Dans tous les cas, les parents doivent annoncer au plus vite l'accident à leur propre assurance.

PROBLÈMES MÉDICAUX, ALLERGIES, MÉDICAMENTS

- ▶ Il est impératif que vous nous teniez au courant des demandes ou besoins spéciaux pouvant résulter d'un état de santé que votre enfant peut présenter.
- ▶ Les parents des nouveaux élèves doivent compléter la fiche des données médicales, mais tous les parents devraient nous avertir en cas de changement ultérieur. Les informations pertinentes seront transmises aux professeurs de classe et aux autres adultes en charge du bien-être des enfants.
- ▶ Si votre enfant a besoin de prendre un médicament de manière régulière, sur une courte ou une longue période, veuillez informer l'infirmière scolaire par écrit du dosage, de la fréquence et de la méthode d'application. Les médicaments avec les instructions, doivent être donnés au secrétariat pour que l'infirmière les lui administre.
- ▶ Les secrétaires d'école soignent les blessures bénignes et gèrent les petits incidents pouvant se produire durant la journée scolaire. L'infirmière scolaire est présente pendant la pause de midi. Les parents sont appelés pour venir chercher leurs enfants le cas échéant. En cas d'urgence, il se peut qu'un élève soit transporté à l'hôpital le plus proche ; ses parents en seront informés immédiatement.

Les élèves absents en raison d'une maladie ne doivent retourner à l'école que lorsqu'ils sont exempts de symptômes depuis au moins 24 heures.

L'école demande aux parents de fournir un «numéro d'urgence». Veuillez-vous assurer d'être joignable à ce numéro de téléphone à tout moment de la journée.

VACCINATIONS

Vous êtes priés d'assurer le suivi des vaccinations de vos enfants et la mise à jour du carnet de vaccinations. Les vaccinations recommandées pour les enfants en âge scolaire sont les suivantes :

Age 4 à 7 ans

Diphtérie / Tetanos / Coqueluche / Poliomyélite

Age 11 à 15 ans

Diphtérie / Tetanos / Hépatite B

ROR: Votre enfant devrait être vacciné contre la rougeole (ou avoir eu le vaccin ROR) avant son entrée à l'école, s'il n'est pas encore immunisé.

POUX

Malheureusement il s'agit d'un problème auquel chaque école doit faire face de temps à autre. Si vous vous apercevez que votre enfant est porteur de poux, veuillez nous avvertir afin que nous puissions aviser tous les autres parents de la classe. Renseignez-vous auprès de votre pharmacien sur les produits adaptés et les procédures recommandées pour se débarrasser des poux.

Par mesure de prévention et afin d'éviter de la manière la plus efficace possible la propagation des poux, l'infirmière scolaire contrôlera les autres enfants de la classe.

L'école se donne le droit de demander aux parents d'un enfant affecté d'appliquer un traitement, afin de protéger les autres dans la classe ou de le ramener à la maison.

Il est important que les parents sachent que les poux ne sont pas le signe d'un manque d'hygiène. Au contraire, ils ont tendance à s'accrocher aux cheveux propres.

ACCORD ÉCOLE-FAMILLE**En tant que parent/tuteur je m'engage à:**

- ▶ Veiller à ce que mon enfant soit présent et ponctuel chaque jour, respectant la politique de présence.
- ▶ Veiller à ce que mon enfant porte correctement l'uniforme scolaire chaque jour.
- ▶ Équiper mon enfant correctement pour l'école.
- ▶ Informer l'école de toute préoccupation affectant l'apprentissage, la santé ou le comportement de mon enfant.
- ▶ Soutenir les politiques et directives de comportement de l'école.
- ▶ Veiller à ce que les conditions soient réunies à la maison pour aider mon enfant à faire ses devoirs au mieux de ses capacités.
- ▶ Assister aux réunions de parents et aux discussions sur les progrès de mon enfant.
- ▶ Lire régulièrement les communications de l'école et me familiariser avec les procédures de l'école.
- ▶ Soutenir les recommandations académiques de l'école.

En tant qu'école nous nous engageons à:

- ▶ Soutenir votre enfant pour qu'il atteigne son plein potentiel.
- ▶ Offrir un programme équilibré adapté aux besoins de votre enfant, favorisant l'indépendance et la responsabilisation.
- ▶ Veillez à la sécurité et au bien-être de votre enfant.
- ▶ Promouvoir des normes élevées de travail et de comportement, en construisant de bonnes relations et un sens des responsabilités.
- ▶ Vous tenir informé des progrès de votre enfant et de ce qui se passe à l'école.
- ▶ Être ouvert et accueillant, vous offrant des opportunités de vous impliquer dans la vie scolaire.
- ▶ Rendre toutes les politiques de l'école accessibles aux parents.
- ▶ Travailler en collaboration avec les familles, dans l'intérêt de l'élève.

En tant qu'élève je m'engage à:

- ▶ M'efforcer d'atteindre mon potentiel à tout moment.
- ▶ Être poli, serviable et attentionné envers les autres, en accord avec les valeurs de l'école: le respect, la résilience, l'ouverture d'esprit et le sentiment d'appartenance.
- ▶ Suivre le Code de Conduite.
- ▶ Être présent et ponctuel chaque jour.
- ▶ Porter correctement l'uniforme scolaire chaque jour.
- ▶ Être prêt pour la classe avec le matériel approprié chaque jour.
- ▶ Respecter la charte de l'iPad (ou du MacBook).
- ▶ Écouter attentivement et être désireux d'apprendre.
- ▶ Effectuer mes devoirs à la maison du mieux que je peux.
- ▶ Participer aux événements et activités scolaires, en soutenant la communauté scolaire.

[Lire la Politique sur le Comportement Infantile et Primaire](#)

[Lire la Politique sur le Comportement Secondaire](#)

CODE DE CONDUITE DES ÉLÈVES

Nous sommes fiers de notre communauté scolaire et nous attendons des élèves qu'ils respectent le Code de conduite de l'école. En tant qu'élève de l'École Internationale Bilingue de Haut-Lac, nous attendons de vous un comportement irréprochable.

Le code de conduite de l'élève est conforme aux valeurs de l'école.

1. Le respect: Soyez respectueux dans vos relations avec tous les membres de la communauté scolaire

- Célébrez les réussites des autres tout en étant fier des vôtres
- Adoptez la diversité et l'inclusion dans un environnement multiculturel
- Voyez la différence comme une force dans notre communauté
- Écoutez le professeur, suivez les instructions et respectez son droit d'enseigner
- Soyez ponctuel; arrivez à l'école à l'heure et soyez prêt à commencer à apprendre
- Soyez respectueux envers tous les membres de la communauté scolaire
- Respectez le droit des autres d'apprendre et vos propres opportunités d'apprentissage
- Montrez de la considération pour les biens des autres et pour l'environnement dans lequel nous apprenons
- Favoriser la sécurité de la communauté scolaire dont nous sommes tous responsables
- Traitez les autres comme vous souhaitez être traité

2. Résilience: Faites preuve de résilience dans vos expériences scolaires à l'intérieur et à l'extérieur de la classe

- Encouragez un état d'esprit ouvert
- Comprenez que vous avez la capacité de développer vos capacités intellectuelles et sociales
- Célébrez l'impact positif que vous pouvez avoir sur les autres
- Affrontez les nouveaux défis et les changements de manière positive
- Développez votre conscience de soi en comprenant votre capacité à faire des choix positifs
- Continuez à renforcer votre régulation émotionnelle et vos compétences d'adaptation
- Réfléchissez à / comprenez vos forces et vos faiblesses
- Reconnaissez que les défis sont des opportunités d'apprentissage et de développement
- Comprenez comment développer vos capacités personnelles
- Demandez et acceptez des conseils ou de l'aide lorsque c'est nécessaire afin de vous améliorer
- Gérez votre temps efficacement, en respectant les délais

3. Ouverture d'esprit: Faites preuve d'ouverture d'esprit dans vos interactions avec les autres

- Comprenez et célébrez les cultures, les religions, les capacités et les points de vue divers
- Soyez curieux afin de découvrir de nouvelles perspectives
- Évaluez l'information objectivement et soyez ouvert à de nouvelles idées et concepts
- Faites preuve d'empathie et de soutien envers tous les membres de notre communauté

4. Sentiment d'appartenance: Soyez fier d'appartenir à une communauté scolaire diversifiée

- Prenez de bonnes décisions qui soutiennent votre bien-être physique et mental
- Utilisez votre voix pour participer aux processus de prise de décision
- Construisez des relations solides et positives avec les membres de notre communauté
- Soyez un citoyen numérique responsable qui utilise la technologie pour améliorer l'apprentissage et non pour nuire aux autres en ligne
- Permettez aux autres d'être protégés de toute méchanceté, insultes et intimidation
- Réfléchissez aux conséquences que vos actions peuvent avoir sur les autres avant de décider de parler ou d'agir
- Les adultes de l'école sont disponibles pour vous aider si vous vous sentez mal, inquiet ou triste pendant la journée scolaire
- Restez dans l'enceinte de l'école pendant la journée scolaire, sauf si vous avez la permission de partir (dans ce cas, l'école doit être informée en avance).

LES ÉVALUATIONS

L'évaluation pratiquée à Haut-Lac reflète la philosophie de l'apprentissage et de l'enseignement de l'école. Afin de guider au mieux les pratiques des enseignants et d'informer le plus précisément possible les élèves et leurs parents, l'école Haut-Lac met en place :

1. **Une évaluation formative** reliée directement aux apprentissages.
2. **Une auto-évaluation et une co-évaluation.** Elle sollicite la réflexion de l'élève qui est encouragé à porter un regard sur ses réalisations et celles d'autres camarades, à les commenter, à se fixer des objectifs ultérieurs.
3. **Une évaluation sommative,** à intervalles réguliers qui permettent aux élèves de démontrer ce qu'ils ont appris et compris.
4. **Deux rapports.** Ils synthétisent les résultats obtenus et les performances atteintes relatives au programme scolaire. Ces derniers sont publiés au début du deuxième trimestre et à la fin du troisième trimestre
5. **Réunions individuelles** et de définition d'objectifs avec les parents/enseignant/enfant

[Lire la Politique sur l'Évaluation.](#)

L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE PEI & IB

Conformément aux recommandations des programmes IB MYP, DP et CP, l'École Internationale Bilingue Haut-Lac émet des directives concernant l'intégrité académique dans les travaux scolaires pour garantir à chaque élève une bonne expérience d'apprentissage et une évaluation équitable de ses connaissances, compréhensions et compétences.

[Lire la Politique sur l'Intégrité Intellectuelle](#)

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Les élèves de E1 à IB2 sont susceptibles de participer à des sorties vers des sites locaux et des lieux liés à leurs travaux de classe tout au long de l'année. Les parents seront informés à l'avance de ces sorties via la newsletter hebdomadaire. La participation aux sorties est obligatoire car elles constituent une partie intégrante du programme.

Des voyages à l'étranger combinant loisirs et culture peuvent être organisés. Vous recevrez tous les détails concernant l'itinéraire et le coût dès qu'ils seront disponibles. (Nous recommandons aux parents de veiller à ce que les passeports et visas de leurs enfants soient toujours à jour).

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non-participation aux sorties programmées pour lesquelles une inscription et un paiement ont été effectués. Les élèves mettant en danger leur propre sécurité ou celle des autres en ne suivant pas les consignes pourraient être renvoyés chez eux aux frais de leur famille.

APPRENTISSAGE EN PLEIN AIR POUR ENFANTINE ET PRIMAIRE

À Haut-Lac, nous prenons très au sérieux l'expérience d'apprentissage des enfants et les encourageons à devenir des apprenants indépendants. Comme l'apprentissage et le jeu sont naturels pour les enfants, nous considérons qu'il est essentiel pour eux d'explorer et d'apprendre en plein air. Il ne s'agit pas d'une option supplémentaire, mais d'une partie intégrante importante de notre programme. L'apprentissage en plein air permet aux enfants de participer à des expériences exploratoires de première main. En apprenant à l'extérieur, les enfants ont l'occasion de se connecter avec le monde réel, développant ainsi leur force et leur coordination.

CHARTRE DE VOYAGE ÉCOLE-ÉLÈVE-PARENTS

Lors d'une sortie ou d'un voyage scolaire, les élèves doivent être prêts à:

- Accepter l'autorité des enseignants sans condition
- Écouter et suivre toutes les instructions
- Être polis en tout temps envers toutes les personnes rencontrées
- S'abstenir d'utiliser un langage grossier
- Être ponctuels
- Traiter l'hébergement avec le respect dû - jeter les déchets de manière appropriée, être ordonné en tout temps, se comporter correctement dans les restaurants et lieux publics
- Accepter que le niveau sonore approprié est la responsabilité de chaque individu
- S'habiller de manière acceptable et appropriée (pas de vêtements révélateurs, déchirés ou offensants)
- Rester dans les zones autorisées et supervisées en tout temps
- Accepter les restrictions sur l'utilisation des lecteurs de musique personnels ou des téléphones portables
- Assumer la responsabilité de leurs propres biens
- L'utilisation, ou la possession, de cigarettes, d'alcool et de drogues est absolument interdite
- Il est strictement interdit aux filles et aux garçons d'entrer dans les chambres des uns et des autres lors des voyages scolaires résidentiels
- Les démonstrations d'affection inappropriées seront considérées comme un comportement inacceptable
- Les téléphones portables et montres connectées ne sont pas autorisés lors des voyages scolaires primaires. Les enseignants contacteront les parents en cas d'urgence.

Tout abus des règles ci-dessus entraînera une expulsion immédiate du groupe et les parents seront priés d'organiser le retour immédiat de leur fils/fille à leurs propres frais.

PROGRAMME DU MÉRITE INTERNATIONAL POUR LES ÉLÈVES DE PEI4-IB2

Le Mérite International (www.intaward.org) est un programme passionnant de développement personnel disponible pour tous les jeunes du monde entier, les équipant de compétences de vie pour faire une différence dans leur propre vie, leurs communautés et le monde.

Typiquement, les élèves de MYP4 commencent au niveau Bronze, complètent le niveau Argent en MYP5 et le niveau Or en IB1&2.

Chaque niveau du Mérite comprend quatre sections à compléter pour son obtention : Service, Compétences, Récréation Physique et Expédition. Les élèves sont libres de choisir l'activité pour chaque section et peuvent demander conseil et soutien à leurs enseignants.

Les expéditions évaluées sont une partie essentielle concluante de chaque niveau du Mérite International. Les étudiants participent à des expéditions de formation au préalable pour se préparer de manière appropriée. Toutes ces expéditions ont lieu les week-ends de mai, juin et juillet dans le Jura, les Préalpes et les Alpes vaudoises. Certaines peuvent également être programmées en septembre et octobre.



COMPÉTITIONS DE SPORT

SWISS GROUP OF INTERNATIONAL SCHOOLS (SGIS) & ASSOCIATION DES DIRECTEURS INSTITUTE DE SUISSE ROMANDE (ADISR)

Les compétitions académiques et sportives inter-écoles sont organisées tout au long de l'année dans diverses écoles internationales. Haut-Lac participe régulièrement à ces événements et les élèves à partir de 7 ans peuvent être éligibles pour rejoindre les équipes. Les élèves intéressés à participer à ces événements (et leurs parents) doivent être conscients que cela nécessite un engagement supplémentaire en termes de temps et d'énergie, tout en continuant à répondre à toutes les exigences du programme scolaire.

Les élèves sélectionnés pour rejoindre les équipes représentant Haut-Lac lors de ces tournois peuvent être amenés à participer à des sessions d'entraînement intensif qui se déroulent parfois après l'école et les week-ends. Ils devront suivre un calendrier strict. Les critères de sélection pour la participation aux compétitions sont basés sur le niveau de performance des élèves et leur attitude dans les leçons de sport et les clubs, le cas échéant.

Bien que Haut-Lac couvre une grande partie des dépenses engagées, des frais supplémentaires peuvent être facturés pour les sessions d'entraînement supplémentaires si des moniteurs ou des coachs professionnels sont engagés par l'école, ainsi que pour les frais d'inscription aux compétitions.

(Il ne sera pas toujours possible d'inclure tous les participants aux sessions d'entraînement parmi les compétiteurs finaux, mais il est important de reconnaître que chacun joue un rôle essentiel dans le développement de l'équipe et dans les succès obtenus.)

SGIS = Swiss Group of International Schools www.sgischools.ch

ADISR = Association des Directeurs des Instituts de la Suisse Romande

MLS = Mountain-Lakes Schools' association

CONSEILS DES ÉLÈVES PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les Conseils des élèves constituent une formidable opportunité d'expérimenter le fait d'être responsable et le fait de diriger ainsi que de savoir s'impliquer davantage dans la manière dont une école fonctionne.

Les représentants du Conseil sont élus annuellement et travaillent ensemble afin de promouvoir l'école en tant que communauté. Ils servent d'intermédiaires au niveau des suggestions, des opinions et demandes à transmettre aux élèves, professeurs, à l'administration de l'école, tout en organisant des collectes de fonds et des activités sociales au bénéfice de l'ensemble des élèves.



Cartons du Coeur 2024

LA PARTICIPATION DES PARENTS

Haut-Lac apprécie grandement la participation et le soutien de la part de parents de l'école dont l'assistance varie de la surveillance des aires de jeux des classes Infantile et Primaire jusqu'à l'organisation d'événements familiaux. L'APP organise de nombreux événements tout au long de l'année pour les parents et les familles afin de renforcer la communauté scolaire et d'encourager les bonnes relations avec les enseignants et le personnel de l'école.

i Vos commentaires ou toutes demandes d'ordre général peuvent être envoyés à tout instant à: debbie.fairweather@haut-lac.ch. Si vous souhaitez vous porter volontaire de manière occasionnelle ou plus régulière, n'hésitez pas à demander davantage d'informations sur les différentes possibilités.

ÉCOLES PRIVÉES ET COMMUNES

Nous vous rappelons que lorsque vous vous installez dans une commune en Suisse, ainsi qu'à chaque déménagement d'une commune à une autre, vous devez vous annoncer au Contrôle des habitants.

Au début de chaque année scolaire, nous avertissons votre commune de résidence que votre enfant est scolarisé dans notre établissement (obligation d'annoncer les enfants en âge scolaire). Cependant, si vous recevez une lettre de leur part vous demandant une attestation, veuillez-nous en informer.

ALLOCATIONS FAMILIALES

i Une attestation de scolarité doit être envoyée par les parents au bureau cantonal des allocations familiales pour leurs enfants qui ont 16 ans ou plus (fin de la scolarité obligatoire). Ces attestations sont générées automatiquement par l'école chaque été et envoyées aux familles concernées. Veuillez contacter les Admissions: admissions@haut-lac.ch si vous n'avez toujours rien reçu à mi-juillet et devez répondre à une lettre officielle la sollicitant.

FACTURATIONS ET PAIEMENTS

i Pour toute information concernant la facturation et les paiements, veuillez consulter la brochure des [Tarifs & Conditions](#).

En cas de questions spécifiques concernant votre famille, n'hésitez pas à nous contacter sur: billing@haut-lac.ch.

RÉSILIATION ET RÉINSCRIPTION

i L'école doit être informée par écrit de tout départ envisagé à l'adresse suivante: admissions@haut-lac.ch. L'annonce de départ n'est considérée valable que si l'école en a accusé réception.

En l'absence d'une notification écrite officielle de départ pour la fin de l'année scolaire en cours, l'inscription d'un élève est reportée tacitement d'une année à la suivante.

L'annonce de départ doit être reçue avant les dates suivantes:

- le **15 septembre** pour la fin du premier trimestre
- le **1er décembre** pour la fin du deuxième trimestre
- le **31 mars** pour la fin de l'année scolaire

Dans tous les cas, les frais d'écolage et les frais fixes pour le trimestre qui a déjà commencé sont dus entièrement, même si l'élève n'est pas présent durant tout le trimestre. Si le délai d'annonce de départ n'est pas respecté, les frais d'écolage pour le trimestre suivant sont aussi intégralement dus.

En cas de grave transgression du règlement interne de l'école entraînant le renvoi de l'élève de Haut-Lac, les frais d'écolage et les frais fixes pour le trimestre en cours restent dus dans leur totalité.

ANNEXES

ANNEXE 1 - PROGRAMME E1 & E2

ANNEXE 2 - PROGRAMME E3 & P1

ANNEXE 3 - PROGRAMME P2 & P3

ANNEXE 4 - PROGRAMME P4 & P5

ANNEXE 5 - PROGRAMMES DU SECONDAIRE

ANNEXE 6 - CHARTE iPad POUR PRIMAIRE

ANNEXE 7 - CHARTE iPad POUR LE SECONDAIRE

ANNEXE 8 - CHARTE MACBOOK (MYP5)

ANNEXE 9 - PROTECTION DES DONNÉES

PROGRAMME ACADÉMIQUE



Les classes d'E1 et E2 suivent le « Early Years Foundation Stage » du Royaume-Uni, un cadre qui assure un apprentissage et un développement holistiques des enfants. Il favorise un enseignement et un apprentissage qui préparent les enfants à l'école et leur fournissent un large éventail de connaissances et de compétences nécessaires tout au long de leur scolarité et dans la vie.

Il y a sept axes principaux de développement :

- La communication et le développement du langage consistent à donner aux enfants la possibilité de découvrir un environnement linguistique riche, de développer leur confiance et leurs capacités à s'exprimer et de parler et d'écouter dans diverses situations.
- Le développement physique offre aux enfants des opportunités d'être actifs, et de développer leur coordination, leur contrôle et leurs mouvements.
- Le développement personnel, social et émotionnel aide les enfants à développer un sentiment positif d'eux-mêmes et des autres, à nouer des relations positives et à développer le respect des autres, à développer des compétences sociales et à apprendre à gérer leurs sentiments, à comprendre les comportements appropriés en groupe et à avoir confiance en leurs propres capacités.
- Le développement de l'alphabétisation consiste à encourager les enfants à faire le lien entre les sons et les lettres, et à commencer à lire et à écrire.
- Les mathématiques consistent à donner aux enfants l'occasion de développer et d'améliorer leur habileté à compter, à comprendre et à utiliser des nombres, à calculer des problèmes simples d'addition et de soustraction, et à décrire des formes, des espaces et des mesures.
- Comprendre le monde permet de guider les enfants afin de donner un sens à leur monde physique et à leur communauté, grâce à des opportunités d'explorer, d'observer et de découvrir des personnes, des lieux, des technologies et l'environnement.
- Les arts et le design expressifs consistent à permettre aux enfants d'explorer et de jouer avec un large éventail de supports et de matériaux, ainsi qu'à fournir des opportunités et des encouragements pour partager leurs pensées, leurs idées et leurs sentiments, à travers une variété d'activités dans l'art, la musique, le mouvement, la danse, les jeux de rôle, la conception et la technologie.

THÈMES DU PROGRAMME

LEARNING MEANS THE WORLD

Notre programme personnalisé est basé sur quatre concepts : la culture, le conflit, la communication et la conservation.

À travers des thèmes créatifs, innovants et stimulants, les enfants développent leurs compétences, enrichissent leurs connaissances et apprennent à les appliquer au monde réel. Nous encourageons nos élèves à apprendre par le «faire», à essayer, à commettre des erreurs, à s'exercer, à partager, à persévérer, à consolider et à appliquer ce qu'ils ont appris pour renforcer leur résilience et leur sentiment de réussite.

À la base, notre programme permet aux enfants de développer des compétences d'apprentissage pratiques, utiles et exploitables tout au long de leur vie, au lieu d'accumuler simplement des faits et des chiffres. Conformément à la philosophie de l'IB et à celle de l'école, il encourage les enfants à devenir des apprenants passionnés, indépendants, actifs et curieux. Les enfants apprennent à travailler ensemble, à communiquer efficacement, à reconnaître et à respecter les similitudes et les différences, et à apprécier le monde qui les entoure.



THEME 1 CULTURE	THEME 2 CONFLIT	THEME 3 COMMUNICATION	THEME 4 CONSERVATION
Heureux d'être moi!	Au pays des couleurs	3,2,1 partez!	Les animaux en folie
Envole-toi avec moi!	Allons jouer!	Raconte-moi une histoire	Je découvre ma planète

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

DÉCOUVRIR

Je découvre comment fonctionnent les choses.
J'explore différentes façons de faire.
Je fais des recherches en utilisant les ressources à ma disposition.

SE MONTRER CURIEUX

Je pose des questions.
Je suis curieux d'apprendre des nouvelles choses.
J'identifie les domaines qui m'intéressent.

ÊTRE CONFIANT

Je comprends que faire des erreurs ne signifie pas l'échec.
J'aide les autres dans leur apprentissage.
J'ai une attitude positive face à l'apprentissage.

ÊTRE COOPÉRATIF

J'attends mon tour.
Je suis capable d'expliquer mes idées aux autres.
Je sais travailler en groupe et y apporter une contribution positive.



QUI CONTACTER ET COMMENT

ENSEIGNANTES DE CLASSE E1



Sam Nobs (E1B - Anglais)
samantha.nobs@haut-lac.ch



Antonia Gonez (E1B - Français)
antonia.gonez@haut-lac.ch



Carolina Campos (E1A)
carolina.campos@haut-lac.ch

ENSEIGNANTES DE CLASSE E2



Mary-Anne McParland
(E2B - Anglais)
maryanne.mcparland@haut-lac.ch



Aurélie Fantini
(E2B - French)
aurelie.fantini@haut-lac.ch



Murielle Omphalius
(E2B - Français)
murielle.omphalius@haut-lac.ch



Brid Corrigan
(E2A)
brid.corrigan@haut-lac.ch

PROGRAMME ACADÉMIQUE

Le programme académique d'E3/P1 est basé sur le programme national du Royaume-Uni de niveau « Key Stage 1 » (E3 et P1) ainsi que les programmes nationaux suisse et français.

À Haut-Lac, cela comprend un tronc commun (anglais, français, mathématiques et sciences) et des matières supplémentaires (art et design, « PSHE » (éducation personnelle, sociale et à la santé), informatique et citoyenneté numérique, design et technologie, sciences humaines (géographie et histoire), musique, éducation physique et citoyenneté mondiale).

L'anglais et le français sont les langues d'enseignement et d'apprentissage de l'école; chacune d'elles est une matière à part entière et un moyen d'enseignement. Pour les élèves, la compréhension des langues donne accès à l'intégralité du curriculum et est une base essentielle pour réussir dans toutes les matières. Les professeurs d'anglais et de français développent la langue parlée, la lecture, l'écriture et le vocabulaire des élèves en tant qu'aspects à part entière de l'enseignement dans tous les domaines du programme.



THÈMES DU PROGRAMME

LEARNING MEANS THE WORLD



Notre programme personnalisé est basé sur quatre concepts, à savoir : culture, conflit, communication et conservation. À travers des thèmes créatifs, innovants et stimulants, les élèves développent leurs compétences, enrichissent leurs connaissances et apprennent à les appliquer au monde réel. Nous encourageons nos élèves à apprendre par le «faire», à «essayer», à commettre des erreurs, à s'exercer, à partager, à persévérer, à consolider et à appliquer ce qu'ils ont appris pour renforcer leur résilience et leur sentiment de réussite.

À la base, notre programme permet aux enfants de développer des compétences d'apprentissage pratiques, utiles et exploitables tout au long de leur vie, plutôt que d'accumuler simplement des faits et des chiffres. Conformément à la philosophie de l'IB et à celle de l'école, il encourage les enfants à devenir des apprenants passionnés, indépendants, actifs et curieux. Les enfants apprennent à travailler ensemble, à communiquer efficacement, à reconnaître et à respecter les similitudes et les différences et à apprécier le monde qui les entoure.

	THEME 1 CULTURE	THEME 2 CONFLIT	THEME 3 COMMUNICATION	THEME 4 CONSERVATION
E3	Envolons-nous: le Cercle Arctique	Terre en vue	Que du bonheur	Skip va à la déchetterie
	Respect des individus Un thème de géographie et d'histoire sur la région de l'Arctique; sa localisation, son climat, sa météo, sa faune et les Inuits.	Être responsable Un thème de sciences et de géographie sur le son, la vitesse, le mouvement et les voyages.	Parler avec confiance Un thème de littérature, de théâtre et d'arts créatifs sur les contes de fées, visant à développer un amour des histoires.	Être réfléchi Une unité thématique basée sur trois objets trouvés à la décharge.
P1	de Zéro à Héro	Unité dans la communauté	Station médiatique internationale	Le monde sauvage
	Respect des individus Une unité thématique sur les héros et héroïnes, passés et présents, qui ont surmonté des défis majeurs dans la vie et sont devenus des figures inspirantes.	Être responsable Une unité thématique sur la région où nous vivons, avec un accent sur la géographie.	Parler avec confiance Exploration des premières méthodes de communication, conduisant à l'invention de la télévision et de la radio. Développer sa confiance à l'oral.	Être réfléchi Une unité thématique axée sur les humains et les animaux, avec un accent sur les sciences.



COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

INNOVATEUR

- Je teste de nouvelles techniques.
- Je trouve de nouvelles façons de faire les choses.
- Je pose des questions pertinentes et propres au sujet afin de développer mes connaissances.
- Je suis à l'origine de nouvelles idées.

DÉTERMINÉ

- J'applique correctement les consignes.
- Je connais la distinction entre le bien et le mal et je fais les bons choix.
- Je choisis la meilleure façon d'exprimer mes pensées et mes sentiments.
- Je sais parler en groupe.

CRÉATIF

- Je résous des problèmes de façon autonome.
- Je partage mes idées et expériences avec les autres.
- Je tolère les autres points de vue.
- Je sais juger si oui ou non j'ai atteint tous les objectifs dans mes créations.

AUTONOME

- Je sais sélectionner des ressources de façon autonome.
- Je suis responsable du matériel utilisé lors des activités et je range mon espace de travail.
- Je n'hésite pas à m'exprimer.
- Je sais demander de l'aide quand j'en ai besoin.



QUI CONTACTER ET COMMENT

ENSEIGNANTES DE CLASSE E3



Louise Florey (E3B - Anglais)
louise.florey@haut-lac.ch



Julie Menet (E3B - Français)
julie.menet@haut-lac.ch



Niahm Mc Ardle (E3A)
niahm.mcardle@haut-lac.ch

ENSEIGNANTS DE CLASSE P1



Gemma Warner
(PIB - Anglais)
gemma.warner@haut-lac.ch



Murielle Moreno
(PIB - Français)
murielle.moreno@haut-lac.ch



Gerard O'Connell
(PIA)
gerard.oconnell@haut-lac.ch

PROGRAMME ACADÉMIQUE

Le programme académique P2/P3 est basé sur le programme national du Royaume-Uni de niveau «Lower Key Stage 2» (P2 et P3) ainsi que les programmes nationaux français et suisses.

À Haut-Lac, cela comprend un tronc commun (anglais, français, mathématiques et sciences) et les matières de bases (art et design, « PSHE » (éducation personnelle, sociale et à la santé), informatique et citoyenneté numérique, design et technologie, sciences humaines (géographie et histoire), musique, éducation physique et citoyenneté mondiale).

L'anglais et le français sont les langues d'enseignement et d'apprentissage de l'école; chacune est une matière à part entière et un moyen d'enseignement. Pour les élèves, la compréhension des langues donne accès à l'intégralité du curriculum et est une base essentielle pour réussir dans toutes les matières. Les professeurs d'anglais et de français développent la langue parlée, la lecture, l'écriture et le vocabulaire des élèves en tant qu'aspects à part entière de l'enseignement dans tous les domaines du programme.



THÈMES DU PROGRAMME

LEARNING MEANS THE WORLD



Notre programme personnalisé est basé sur quatre concepts, à savoir : culture, conflit, communication et conservation. À travers des thèmes créatifs, innovants et stimulants, tels que « Les Médias dans le Monde », « A la Vitesse de l'éclair » et « Le Monde Sauvage », les élèves développent leurs compétences, enrichissent leurs connaissances et apprennent à les appliquer au monde réel. Nous encourageons nos élèves à apprendre par le «faire», à essayer, à commettre des erreurs, à s'exercer, à partager, à persévérer, à consolider et à appliquer ce qu'ils ont appris pour renforcer leur résilience et leur sentiment de réussite.

À la base, notre programme permet aux enfants de développer des compétences d'apprentissage pratiques, utiles et exploitables tout au long de leur vie, au lieu d'accumuler simplement des faits et des chiffres. Conformément à la philosophie de l'IB et à celle de l'école, il encourage les enfants à devenir des apprenants passionnés, indépendants, actifs et curieux. Les enfants apprennent à travailler ensemble, à communiquer efficacement, à reconnaître et à respecter les similitudes et les différences et à apprécier le monde qui les entoure.

	THEME 1 CULTURE	THEME 2 CONFLIT	THEME 3 COMMUNICATION	THEME 4 CONSERVATION
P2	Un monde de différences	Athènes contre Sparte	Aussi vite que l'éclair	Sous la Canopée
	Se montrer compréhensif Comparaison des principales religions du monde.	Maintenir la paix L'histoire de la Grèce antique en comparant les villes d'Athènes et de Sparte.	Échange d'idées Étude sur la communication et le rôle d'Internet et des ordinateurs.	Développer la conscience mondiale Exploration des forêts tropicales et des populations qui y vivent.
P3	Envolons-nous: Afrique	Loi et Ordre	«C'est tout pour aujourd'hui»	Imagine notre planète
	Se montrer compréhensif Un thème d'histoire et de géographie sur l'Afrique et l'ère du Bénin, ainsi que la culture africaine.	Maintenir la paix Un thème de citoyenneté axé sur le concept de justice, de leadership, de droits, de responsabilités et de démocratie.	Échange d'idées Un thème d'histoire, d'art et d'informatique sur l'animation et les dessins animés.	Développer la conscience mondiale Un thème de géographie et de science sur trois lieux contrastés - faits et caractéristiques physiques et humaines.



COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

COURAGE

Je prends des responsabilités, me montre confiant dans mon travail personnel et en groupe.
Je sais donner mon point de vue sans être influencé par les autres.
Je peux défendre des opinions qui ne sont pas forcément les miennes
Je demande des conseils et gère les compliments/critiques de façon positive.

PRISE DE RISQUES

J'anticipe, je prends des risques et je les gère.
J'ose essayer de nouvelles techniques même s'il se peut qu'elles ne fonctionnent pas.
Je suis mon instinct et mes intuitions.
Je me questionne et j'écoute les hypothèses des autres.

PERSÉVÉRANCE

Je réponds aux changements de façon positive, en demandant conseil ou de l'aide.
Je peux discuter de problèmes importants et je cherche des solutions.
Je cherche de nouveaux défis ou responsabilités et je peux m'adapter aux changements de priorités.
J'adapte mes idées aux changements de situations.

ORGANISATION

Je prends en compte les circonstances, ce en quoi je crois et ce que je ressens avant de prendre une décision.
Je propose des moyens efficaces pour progresser et je sais décomposer une tâche en de petites étapes faciles.
Je peux planifier et mener une recherche et je comprends les conséquences de mes décisions.
J'organise mon temps et mes ressources pour assurer la réalisation de la tâche la plus importante en premier.

QUI CONTACTER ET COMMENT

ENSEIGNANTS DE CLASSE P2



Thomas Chatfield (P2B - Anglais)
thomas.chatfield@haut-lac.ch

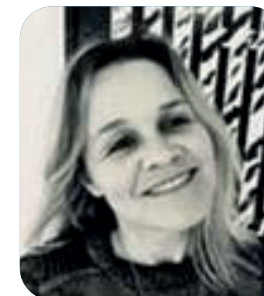


Inès Serai (P2B - Français)
ines.serai@haut-lac.ch



Shaimaa Alian (P2A)
shaimaa.alian@haut-lac.ch

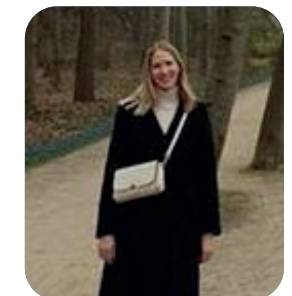
ENSEIGNANTS DE CLASSE P3



Sandrine Gros
(P3B - Français)
sandrine.gros@haut-lac.ch



Narcis Iniesta
(P3B - Anglais)
narcis.iniesta@haut-lac.ch



Penny Karatas
(P3A)
penny.karatas@haut-lac.ch

PROGRAMME ACADÉMIQUE

Le programme académique P4/P5 est basé sur le programme national du Royaume-Uni de niveau « Upper Key Stage 2 » (P4 et P5) ainsi que les programmes nationaux français et suisse.

À Haut-Lac, cela comprend un tronc commun (anglais, français, mathématiques et sciences) et les matières supplémentaires (art et design, « PSHE » (éducation personnelle, sociale et à la santé), informatique et citoyenneté numérique, design et technologie, sciences humaines (géographie et histoire), musique, théâtre, éducation physique et citoyenneté mondiale).

L'anglais et le français sont les langues d'enseignement et d'apprentissage de l'école; chacune est une matière à part entière et un moyen d'enseignement. Pour les élèves, la compréhension des langues donne accès à l'intégralité du curriculum et est une base essentielle pour réussir dans toutes les matières. Les professeurs d'anglais et de français développent la langue parlée, la lecture, l'écriture et le vocabulaire des élèves en tant qu'aspects à part entière de l'enseignement dans tous les domaines du programme.



THÈMES DU PROGRAMME

LEARNING MEANS THE WORLD



Notre programme personnalisé est basé sur quatre concepts, à savoir : culture, conflit, communication et conservation. À travers des thèmes créatifs, innovants et stimulants, les élèves développent leurs compétences, enrichissent leurs connaissances et apprennent à les appliquer au monde réel. Nous encourageons nos élèves à apprendre par le «faire», à essayer, à commettre des erreurs, à s'exercer, à partager, à persévérer, à consolider et à appliquer ce qu'ils ont appris pour renforcer leur résilience et leur sentiment de réussite.

À la base, notre programme permet aux enfants de développer des compétences d'apprentissage pratiques, utiles et exploitables tout au long de leur vie, au lieu d'accumuler simplement des faits et des chiffres. Conformément à la philosophie de l'IB et à celle de l'école, il encourage les enfants à devenir des apprenants passionnés, indépendants, actifs et curieux. Les enfants apprennent à travailler ensemble, à communiquer efficacement, à reconnaître et à respecter les similitudes et les différences et à apprécier le monde qui les entoure.

	THEME 1 CULTURE	THEME 2 CONFLIT	THEME 3 COMMUNICATION	THEME 4 CONSERVATION
P4	J'ai un Rêve	Vous n'êtes pas invités	Contrôle des missions	Alerte au changement climatique
	Développer la tolérance Un thème d'histoire sur la discrimination et le préjudice.	Stop aux bagarres Un thème d'histoire sur les envahisseurs, en particulier les Romains.	Expliquer clairement Un thème scientifique et historique sur la Terre et au-delà.	Voir grand Un thème de géographie sur la durabilité et la littérature écologique.
P5	Cosmopolite	Les guerres dans le monde	Idées de génies Cap'ten Project	Prends-en de la graine
	Développer la tolérance Un thème d'histoire et de géographie sur New York et Sydney.	Stop aux bagarres Un thème d'histoire et de géographie sur l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale.	Expliquer clairement Un thème d'histoire et de technologie de conception sur l'invention et le design.	Voir grand Un thème de géographie sur différents types de haricots et d'énergie

ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE INNOVANTS (P4 uniquement)

Les élèves de P4 bénéficient d'un certain nombre de méthodes pédagogiques innovantes, notamment *Mantle of the Expert*, la pleine conscience, la classe inversée, les initiatives numériques via le programme iPad 1:1 et les « escape games ». Les enseignants de P4 seront heureux d'expliquer comment ils les incorporent dans leur programme pour améliorer et étendre l'expérience d'apprentissage.

PROJET CAP'TEN (P5 uniquement)

Les élèves de P5 travaillent sur un projet appelé « Cap'ten ». Ce projet est conçu afin d'utiliser toutes les compétences que les élèves ont acquises tout au long de leur éducation primaire. Des compétences clés telles que l'organisation, l'ouverture d'esprit, la persévérance, l'autonomie sont essentielles à chaque étape, et une autoréflexion continue est encouragée. Le projet porte sur un sujet qui intéresse l'élève et il doit répondre à une question spécifique. Les élèves des classes bilingues travaillent sur leur projet en anglais et en français. L'utilisation de la langue parlée à la maison est également encouragée. À la fin du projet, les élèves présentent leur travail en classe, s'entretiennent avec l'un des responsables académiques et organisent une exposition pour les parents de P5.



COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

ÊTRE LEADER

J'essaie de convaincre les autres en argumentant, mais aussi en prenant en compte différentes opinions pour trouver une solution appropriée.

Je peux défendre une cause de façon convaincante.

J'encourage les autres et je leur donne des conseils positifs.

Je peux adapter mon comportement face à différentes situations y compris en tant que leader.

APPLIQUER LES CONNAISSANCES

J'utilise mes connaissances et compétences acquises au préalable pour contribuer à la réalisation d'une tâche.

Je peux faire le lien entre mes idées et connaissances et celles des autres.

Je suis capable d'évaluer mes apprentissages pour progresser dans le futur.

Je peux explorer des problèmes et situations de différentes manières en faisant appel à mes connaissances.

RÉUSSIR

Je peux travailler pour atteindre des objectifs, en prenant de l'initiative et sans perdre espoir.

J'identifie les problèmes et les façons de les résoudre.

Je peux identifier les progrès qui bénéficieront aux autres ainsi qu'à moi-même.

Je peux discuter, parvenir à un accord et résoudre un problème.

CIBLER

Je peux juger de l'importance et de la valeur d'une information.

J'observe régulièrement mes progrès et j'agis en fonction de mes résultats.

Je me fixe des objectifs et j'évalue mes propres succès.

Je peux gérer la pression dans le travail, y compris les demandes personnelles et scolaires.

QUI CONTACTER ET COMMENT

ENSEIGNANTS DE CLASSE P4



Amy Hopper (P4B - Anglais)
amy.hopper@haut-lac.ch



David Ribeiro (P4B - Français)
david.ribeiro@haut-lac.ch



Morgane Gerard (P4A)
morgane.gerard@haut-lac.ch

ENSEIGNANTS DE CLASSE P5



Tamara-Ann Borge
(P5B2 - Anglais)
tamara.borge@haut-lac.ch



Petra Barreau (P5B1 - Anglais)
petra.barreau@haut-lac.ch



Corinne Kermarec
(P5B1/B2 - Français)
corinne.kermarec@haut-lac.ch



Zac Casey (P5A)
zac.casey@haut-lac.ch

Retrouvez les informations détaillées ici:

- ▶ [Programme à Éducation Intermédiaire de l'IB](#)
- ▶ [Programme de Diplôme de l'IB](#)
- ▶ [Programme à Orientation Professionnelle de l'IB](#)



Accord Parents-École

Au 21^e siècle, la technologie apporte un soutien essentiel à l'apprentissage et à l'enseignement étant donné son rôle important dans la vie quotidienne des enfants et des adultes. En tant qu'école, nous devons donc envisager et structurer notre utilisation de la technologie pour aider nos élèves à développer les compétences dont ils ont besoin pour devenir des apprenants tout au long de la vie.

Bien que l'informatique et l'internet sont captivants et bénéfiques aussi bien à l'école qu'à la maison, l'utilisation de ces ressources n'est pas toujours encadrée par des politiques d'utilisateur. Tous les utilisateurs devraient cependant être conscients des nombreux risques associés à l'utilisation de la technologie et de l'internet, ainsi que des dispositions juridiquement contraignantes qui s'appliquent à eux.

À Haut-Lac, nous sommes conscients de notre responsabilité d'enseigner à nos élèves la sécurité sur internet et la citoyenneté numérique. Nous leur enseignons donc à adopter des comportements appropriés et les formons à penser de manière critique lorsqu'ils utilisent la technologie internet à l'école et à la maison. Cela les aide à rester en sécurité, à respecter la loi et à être de bons citoyens numériques.

Selon notre politique scolaire, les élèves ne sont autorisés à utiliser les iPads que sous la supervision d'un adulte pendant la journée scolaire. Les élèves ne doivent pas visiter de sites web inappropriés ni participer à des échanges internet offensants. Les élèves doivent faire preuve de discipline lorsqu'ils travaillent de manière indépendante sur des projets. Ils sont invités à signer l'Accord de l'Élève (qui peut être trouvé dans le carnet de devoirs) et à en respecter les règles.

En tant qu'école, nous croyons fermement que les parents ont également un devoir de diligence lorsque leurs enfants utilisent des appareils à la maison.

Les Devoirs des Enseignants et de l'École

L'école est responsable de la mise en place des iPads et de leur contenu, ainsi que de résoudre tout problème lié à un iPad. L'école fournit à chaque élève de P3, P4 et P5 un iPad.

- ▶ Les iPads sont fournis pour que les élèves les utilisent, mais restent la propriété de l'école.
- ▶ L'école fournit toute l'assistance technique nécessaire, qui sera prise en charge par les techniciens, et non par les enseignants.
- ▶ Toutes les questions que les élèves pourraient avoir concernant les devoirs seront traitées en classe.
- ▶ L'équipe informatique effectuera périodiquement un audit des iPads pour vérifier leur contenu.

L'Accord de l'Élève

Je m'engage à...

- ▶ Prendre soin de mon iPad
- ▶ Être le seul à utiliser mon iPad
- ▶ Signaler immédiatement à un enseignant ou à un membre de l'équipe informatique s'il y a un problème avec mon iPad
- ▶ Garder l'étui de protection et le protecteur d'écran sur mon iPad
- ▶ Tenir mon iPad de façon appropriée et à m'assurer que l'écran est éteint lorsque je me déplace dans l'école
- ▶ Utiliser uniquement mon iPad sous la supervision d'un adulte
- ▶ Permettre à mes parents et enseignants de voir ce que je fais sur mon iPad
- ▶ Toujours penser au travail scolaire lorsque j'ouvre mon iPad et à comprendre que je n'utilise mon iPad que pour le travail scolaire nécessaire
- ▶ Consulter un enseignant avant de télécharger de nouvelles applications
- ▶ Prendre des photos et des vidéos uniquement lorsque cela est demandé par un enseignant
- ▶ M'assurer que j'utilise uniquement les applications Google Drive pour le travail scolaire
- ▶ Consulter uniquement les sites Web approuvés par mes enseignants
- ▶ Demander l'autorisation d'un adulte avant d'imprimer un travail scolaire
- ▶ Garder mon nom, mon adresse et mes informations personnelles privées
- ▶ A toujours me montrer respectueux, gentil et attentionné envers tout le monde en ligne, y compris ma famille, mes amis, mes camarades de classe et mes enseignants
- ▶ Accepter que tout message que j'envoie doit être lié au travail scolaire et que je ne dois pas envoyer de messages à des personnes en dehors de Haut-Lac
- ▶ Ne pas envoyer de courriels à ma famille pendant la journée scolaire ; je peux demander à un enseignant si je ne suis pas sûr de quelque chose (par exemple, si j'ai un club ou un rendez-vous)
- ▶ Parler à un adulte de confiance (par exemple : mes parents ou un enseignant) si j'ai des questions ou des préoccupations concernant mon iPad scolaire
- ▶ Respecter la charte iPad et à être un bon citoyen numérique

Conséquences

En collaboration avec leur enfant, les parents doivent signer l'Accord de l'Élève (trouvé dans le carnet de devoirs). Les parents sont conscients que leur enfant ne doit utiliser l'iPad de l'école que dans un but éducatif tel que défini par leurs enseignants.

Les utilisateurs doivent accepter de respecter les dispositions légales en vigueur (articles 173, 197 et 261 du Code pénal) : la consultation, le stockage et la distribution de documents pouvant porter atteinte à la dignité d'une personne, être de nature pornographique, inciter à la haine raciale, préconiser le crime ou la violence, ou impliquer toute forme de piratage sont strictement interdits.

L'utilisation inappropriée de l'iPad sera sanctionnée conformément à la Politique de Comportement de l'école, comme suit :

Étape 1: Avertissement verbal de l'enseignant et rappel à suivre les règles.

Cela peut être suivi d'une conversation de coaching avec l'enseignant.

Étape 2: Conséquences en classe - l'iPad peut être confisqué pour tout ou partie de la journée scolaire et l'élève sera soigneusement supervisé lors de son utilisation.

Étape 3: Un contrat de comportement en classe sera établi avec l'enseignant, et les parents seront informés. Le contrat de comportement en classe sera montré aux parents et à tous les enseignants concernés par l'élève.

Étape 4: Une conversation de coaching aura lieu avec un membre de l'équipe de direction de l'école primaire. Un rapport de réflexion sur le comportement sera établi impliquant l'élève, ce même membre de l'équipe de direction, l'enseignant et les parents. L'élève participera à des « pauses-service » et tout rôle de responsabilité sera suspendu.

Étape 5: Exclusion interne - L'élève travaillera de manière indépendante de sa classe pour tout ou partie de la journée scolaire sous la supervision d'un autre membre du personnel.

Étape 6: Suspension externe - L'élève sera suspendu de l'école pour une période déterminée. Les travaux scolaires seront effectués à la maison.

Étape 7: Exclusion permanente



En tant que communauté scolaire, nous soutenons nos valeurs : respect, résilience, ouverture d'esprit et sentiment d'appartenance.

Dans le cadre du projet 1:1 iPad, chaque élève de MYP1, MYP2, MYP3 et MYP4 reçoit un iPad contenant une variété de ressources et d'applications pour aider à améliorer l'apprentissage à l'école.

Pour recevoir l'iPad de l'école, tous les élèves de MYP1 à MYP4 et leurs parents doivent accepter et signer les termes et conditions énumérés dans l'accord de l'élève ci-dessous :

Accord de l'élève

Je vais...

- ▶ Être responsable de mon iPad, y compris de l'endroit où je le range pendant les heures de classe.
- ▶ Être le seul à utiliser mon iPad à tout moment.
- ▶ Informer immédiatement un enseignant ou un membre de l'équipe informatique si je pense qu'il y a un problème avec mon iPad.
- ▶ Garder la coque de protection et le protège-écran sur mon iPad.
- ▶ Apporter l'iPad à l'école tous les jours, entièrement chargé avec son chargeur. Apporter l'iPad à l'école fait partie de l'équipement scolaire obligatoire.
- ▶ Transporter mon iPad de manière responsable et m'assurer que l'écran est éteint lorsque je me déplace dans l'école.
- ▶ Utiliser mon iPad uniquement lorsque mon enseignant me le demande et me rappeler que son utilisation est à la discrétion de l'enseignant dans chaque classe. Il n'est pas obligatoire d'utiliser l'iPad.
- ▶ Laisser mes parents et mes enseignants voir ce que je fais sur mon iPad. Cela inclut de m'assurer que l'écran est «allumé» en tout temps pendant les cours et que le Bluetooth est activé pour que l'enseignant puisse utiliser l'application Classroom pour voir les écrans, afficher des travaux et distribuer des ressources.
- ▶ Utiliser mon iPad uniquement pour le travail scolaire nécessaire et ne pas m'engager dans un comportement en ligne irresponsable ou contraire à l'éthique.
- ▶ Vérifier auprès d'un enseignant avant de télécharger de nouvelles applications et uniquement à partir du Self Service de l'école.
- ▶ Prendre des photos et des vidéos uniquement lorsque l'enseignant me le demande pour des raisons de travail spécifique.
- ▶ M'assurer que j'utilise uniquement les applications Google Drive pour le travail scolaire et non à des fins personnelles.
- ▶ Demander à l'enseignant avant d'imprimer du travail scolaire.
- ▶ Garder mon nom, mon adresse et mes informations personnelles privées.
- ▶ Me rappeler d'être toujours respectueux, gentil et attentionné envers tout le monde en ligne, y compris ma famille, mes amis, mes camarades de classe et mes enseignants.
- ▶ Accepter que tous les messages que j'envoie doivent être liés au travail scolaire et que je n'enverrai pas de messages à des personnes extérieures à Haut-Lac.
- ▶ Ne pas envoyer d'e-mails à mes membres de famille pendant la journée scolaire ; je peux demander à un enseignant si j'ai des questions (par exemple, si j'ai un club ou un rendez-vous).
- ▶ Parler à un adulte de confiance (par exemple, mes parents ou un enseignant) si j'ai des questions ou des préoccupations liées à mon iPad scolaire.
- ▶ Respecter la charte de l'iPad et être un bon citoyen numérique.

Conséquences

Utiliser l'iPad de manière incorrecte entraînera des conséquences en accord avec la politique de comportement de notre école comme suit :

Étape 1 : Avertissement verbal de mon enseignant et rappel des règles à suivre.

Étape 2 : Conséquences en classe - mon iPad peut être confisqué pour toute ou partie de la journée scolaire et je devrai effectuer une pause dirigée ou participer à une conversation de coaching.

Étape 3 : Un Contrat de Comportement en Classe sera mis en place avec mon enseignant, et mes parents seront informés. Le Contrat de Comportement en Classe sera montré à mes parents et à tous mes enseignants.

Étape 4 : Un Contrat de Comportement Scolaire sera mis en place impliquant moi-même, un membre de l'équipe de direction du secondaire, mon enseignant et mes parents.

Étape 5 : Exclusion interne - je travaillerai indépendamment de ma classe pour toute ou partie de la journée scolaire sous la supervision d'un autre membre du personnel.

Étape 6 : Exclusion externe - je serai suspendu de l'école pour une période déterminée. Je compléterai mon travail scolaire à la maison.

Étape 7 : Exclusion permanente

Selon la gravité de toute utilisation inappropriée de mon iPad, ces conséquences peuvent ne pas suivre l'ordre ci-dessus.



Au 21^{ème} siècle, la technologie joue un rôle clé dans l'apprentissage et l'enseignement, étant donné son importance dans la vie quotidienne des enfants et des adultes. En tant qu'école, nous devons donc envisager et structurer notre utilisation de la technologie pour aider nos élèves à développer les compétences nécessaires pour devenir des apprenants tout au long de leur vie.

Les élèves de MYP5 entrent dans une étape cruciale de leur parcours d'apprentissage et ont besoin d'un appareil plus approprié qu'un iPad pour les aider à développer leurs connaissances et leur compréhension des concepts académiques complexes. En conséquence, l'école demande aux élèves d'acheter un MacBook Air à un prix réduit auprès de l'école, qui leur servira pendant toute la durée de leurs études à Haut-Lac.

Un appareil appartenant à l'élève et géré par l'école offre de nombreux avantages : Logiciels Préinstallés - L'école peut préinstaller des logiciels clés et distribuer des mises à jour essentielles automatiquement. Logiciel de Surveillance - L'école peut également installer un logiciel de surveillance pour que les enseignants puissent voir ce que font les élèves pendant les cours et distribuer des matériaux.

Il est essentiel que l'école puisse surveiller les élèves afin de les aider à tirer le meilleur parti de leurs expériences d'apprentissage. Cependant, pour que nous puissions le faire, nous avons besoin de la permission des parents et de l'élève, étant donné qu'il s'agit d'un appareil personnel. En signant cet accord parent-école, vous consentez à ce que nous installions ce logiciel sur le MacBook Air de votre fils ou de votre fille.

Les devoirs des enseignants et de l'école

L'école est responsable de la mise en place des MacBooks et de leur contenu, ainsi que de tout problème lié à un MacBook (écran fissuré, etc.) qui doit être communiqué à l'école sans délai.

- ▶ L'école fournit à chaque élève du MYP5 un nouveau MacBook Air dans sa boîte officielle avec un chargeur, ainsi qu'une protection et un étui de protection Haut Lac.
- ▶ Les MacBooks sont mis à la disposition des élèves pour une utilisation gérée par l'école et appartenant aux élèves.
- ▶ L'école fournit toute l'assistance technique nécessaire, qui sera traitée par les techniciens et non par les enseignants. Si votre enfant ne peut pas effectuer une tâche pour des raisons techniques, veuillez envoyer un courriel à l'enseignant concerné.
- ▶ Chaque enseignant décide à sa discrétion quand il veut utiliser les MacBooks pendant les cours. Son utilisation n'est pas obligatoire.
- ▶ Tous les travaux en classe et à la maison seront communiqués via ManageBac.
- ▶ Si les parents ont des questions sur une tâche donnée, ils doivent s'adresser à l'enseignant qui a défini la tâche.
- ▶ Toutes les questions que les élèves peuvent avoir concernant les travaux en classe et les devoirs, impliquant l'utilisation du MacBook, seront abordées en classe.
- ▶ Les enseignants renforceront les bonnes pratiques dans l'utilisation des TIC dans le cadre de leurs cours, notamment en sensibilisant les élèves à la sécurité sur Internet et à la citoyenneté numérique. Les bonnes pratiques consisteront notamment à aider les élèves à faire les bons choix quand et où utiliser les TIC, y compris la capacité à faire preuve d'esprit critique et à réfléchir à leur utilisation.
- ▶ En cas de perte, de vol ou d'endommagement d'un MacBook, son remplacement et sa réparation seront coordonnés par l'école et réparation sera coordonnée par l'école. En cas de négligence

Les devoirs des parents

- ▶ Les parents sont seuls responsables de la supervision de l'utilisation du MacBook à la maison.
- ▶ Les parents s'assurent que leur enfant adhère et respecte l'accord qu'il/elle a contresigné avec l'école avant que le MacBook ne soit envoyé à la maison.
- ▶ Les parents acceptent qu'un logiciel de surveillance soit installé et ne soit pas retiré pendant toute la durée de l'inscription de l'élève à l'école. Cela permettra au personnel de soutenir les élèves et de s'assurer qu'ils font des choix appropriés dans l'environnement scolaire.
- ▶ Les parents doivent vérifier fréquemment l'utilisation que fait leur enfant du MacBook et de son contenu.
- ▶ En cas de perte, de vol ou d'endommagement d'un MacBook, son remplacement et sa réparation seront coordonnés par l'école et réparation sera coordonnée par l'école. En cas de négligence de la part de l'élève, les coûts associés au remplacement et à la réparation seront à la charge de l'élève.
- ▶ Ils autorisent leur enfant à utiliser son MacBook à la maison et à accéder à Internet pour ses devoirs.

Les devoirs des élèves

- ▶ Les élèves doivent utiliser l'internet et le réseau Wi-Fi à des fins éducatives, conformément au programme et aux directives de l'école.
- ▶ Les élèves doivent apporter leur MacBook à l'école tous les jours, complètement chargé et prêt pour les leçons de la journée. Ils doivent également apporter leurs chargeurs et leurs étuis tous les jours afin de pouvoir utiliser leurs appareils en cas de besoin.
- ▶ Les élèves doivent toujours prendre soin de leur MacBook. Il s'agit notamment de le transporter dans l'étui fourni, de ne pas manger ou boire à proximité et d'être responsable de sa sécurité physique générale.
- ▶ Les élèves reconnaissent que le MacBook Air est un appareil de l'école et qu'il doit être traité comme un ordinateur de travail. Cela signifie qu'il ne doit être utilisé que pour le travail scolaire et non pour les jeux, les SMS ou d'autres activités non liées au travail.
- ▶ La consultation, le stockage et la diffusion de documents susceptibles de porter atteinte à la dignité de la personne, d'avoir un caractère pornographique, d'inciter à la haine raciale, de faire l'apologie du crime ou de la violence, ou d'impliquer toute forme de piratage sont strictement interdits (les articles 173, 197 et 261 du Code pénal suisse s'y rapportent)
- ▶ Les élèves acceptent que leur professeur décide d'utiliser ou non le MacBook dans chaque cours. Son utilisation n'est pas obligatoire.
- ▶ Les élèves signent et acceptent les politiques de l'école en matière d'Internet et de TIC. Les infractions seront traitées dans le cadre de la politique de comportement de l'école.
- ▶ Les élèves acceptent la pré-installation d'un logiciel de surveillance à utiliser à l'intérieur de l'école, qui ne sera pas supprimé avant que l'élève ne quitte l'école. Ceci a pour but d'aider les élèves à faire des choix appropriés et à utiliser le matériel d'apprentissage.
- ▶ Les élèves sont censés adopter un comportement responsable et éthique en ligne, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Respecter les droits et la vie privée des autres. Par exemple, les élèves ne doivent pas partager ou échanger leurs mots de passe entre eux.
 - Éviter d'accéder, de transmettre ou de télécharger des contenus inappropriés ou offensants.
 - S'abstenir de toute cyberintimidation, de tout harcèlement ou de toute forme de mauvaise conduite en ligne.
- ▶ Les élèves ne doivent pas tenter de contourner les mesures de sécurité du réseau ou s'engager dans des activités qui compromettent la sécurité du réseau ou des données de l'école.
- ▶ Les élèves sont responsables de l'entretien et de la maintenance de leurs appareils lorsqu'ils se connectent au réseau WiFi de l'école. Tout dommage causé aux appareils par négligence sera à la charge de l'élève. Par exemple, le remplacement de l'écran (l'accident le plus courant) sera facturé plus de 600.-Frs.
- ▶ En cas de perte, de vol ou d'endommagement d'un MacBook, son remplacement et sa réparation seront coordonnés par l'école et réparation sera coordonnée par l'école. En cas de négligence de la part de l'élève, les coûts associés au remplacement et à la réparation seront à la charge de l'élève. Le remplacement d'un MacBook sera facturé au prix fort. Les parents doivent vérifier si leur assurance habitation le couvre.
- ▶ Propriété intellectuelle : Les élèves doivent respecter les lois sur les droits d'auteur et les droits de propriété intellectuelle lorsqu'ils utilisent des contenus numériques.
- ▶ Les élèves doivent respecter la vie privée d'autrui et s'abstenir de partager des informations personnelles, des photos ou toute autre donnée confidentielle sans leur consentement.
- ▶ L'utilisation inappropriée du MacBook sera sanctionnée conformément à la politique de comportement de l'école.

Conséquences

L'utilisation incorrecte du MacBook entraînera les conséquences suivantes, conformément à la politique de comportement de l'école :

Étape 1 : Avertissement verbal de mon professeur et rappel à l'ordre

Étape 2 : Conséquences en classe - votre MacBook peut vous être retiré pour tout ou partie de la journée scolaire, même s'il s'agit de votre propre appareil, et vous aurez un service dirigé pendant la pause ou une conversation d'encadrement

Étape 3 : Un contrat de comportement en classe sera établi avec votre professeur et vos parents en seront informés. Le contrat de comportement en classe sera montré à tes parents et à tous tes professeurs.

Étape 4 : contrat de comportement scolaire sera établi entre vous, un membre de l'équipe de direction du secondaire, votre professeur et vos parents

Étape 5 : Exclusion interne - vous travaillerez indépendamment de votre classe pendant tout ou partie de la journée scolaire sous la supervision d'un autre membre du personnel

Étape 6 : Exclusion externe - vous serez suspendu de l'école pour une période déterminée. Vous effectuerez vos travaux scolaires à la maison.

Étape 7 : Exclusion permanente

En fonction de la gravité de l'utilisation inappropriée de mon MacBook, ces conséquences peuvent ne pas suivre l'ordre indiqué ci-dessus.

ANNEXE 9 - PROTECTION DES DONNÉES

Étant donné les progrès technologiques et les nouvelles techniques et habitudes qui ont accéléré la transformation numérique dans l'éducation, l'École Haut-Lac a intégré de nouvelles technologies dans son enseignement afin de former les élèves à leur utilisation.

L'École Haut-Lac et ses enseignants utilisent des outils numériques, tels que des applications de traduction, des applications d'exercices, des applications de création vidéo et d'autres ressources pédagogiques. Les données personnelles des élèves sont donc partagées avec les fournisseurs des applications utilisées par l'École Haut-Lac et ses enseignants à des fins d'enseignement.

Un tableau répertoriant les applications concernées, les raisons de leur utilisation et le type de données partagées est distribué aux parents ou tuteurs des élèves au début de chaque année scolaire. Le tableau est régulièrement mis à jour en fonction des applications utilisées, et toutes les ajouts/suppressions sont communiqués aux parents/tuteurs via le bulletin hebdomadaire.

L'École Haut-Lac s'efforce de créer des comptes anonymes au nom de l'école, dans la mesure du possible. Si nous devons créer des comptes personnels au nom des élèves, nous ne partagerons que les données limitées nécessaires à l'utilisation de l'application avec son fournisseur.

L'École Haut-Lac ne partagera aucune donnée sensible avec les fournisseurs susmentionnés. Les parents et tuteurs peuvent consulter la politique de confidentialité de chaque application via les liens fournis dans le tableau distribué au début d'une année scolaire pour plus de détails sur la manière dont les fournisseurs de services utilisent et gèrent les données personnelles.

Le partage de données avec les fournisseurs des applications utilisées par l'École Haut-Lac pour l'enseignement est nécessaire pour exécuter le contrat de l'école avec vous.